

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.50
Trois mois . . . . . » 3.—

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix
minimum d'une annonce 75 s.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées and Départs), ADMINISTRATION, and BUREAUX DE RÉDACTION. Includes dates like Du 1er Octobre 1891 and Rue du Marché, n° 1.

MARDI 9 FÉVRIER 1892

La Chaux-de-Fonds

Volksversammlung. — Grosse Volksversammlung des deut-chen Temperenzvereins von Chaux-de-Fonds.
Conférence publique. — Mardi 9, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre.
Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte). — Réunion, mardi 9, à 8 1/2 h. du soir, au Collège de l'Abeille.

LA VIEILLESSE

Sir James Crichton-Browne, membre de la Société royale de Londres, a prononcé, à la rentrée de l'École de médecine de l'université de Victoria, un discours sur « la Vieillesse », dont la Revue scientifique nous donne la traduction, dit le Temps.
Pour goûter sans inquiétude et surtout pour apprécier ce travail, il ne serait pas inutile de connaître l'âge de sir James Crichton-Browne; mais à la façon dont l'honorable professeur dit à ses auditeurs : « Vous qui êtes en pleine jeunesse », il est permis de supposer que la question de la « vieillesse » l'intéresse tout particulièrement.

ainsi qu'à ses tributaires, dans la bataille de la vie. Et les maladies de rein peuvent, souvent, être attribuées à l'intempérance qu'encouragent les exigences soudaines et excessives de la vie moderne...

L'usure des organes, ayant pour résultat une vieillesse précoce, est l'explication de la mortalité plus grande que nous remarquons dans la seconde moitié de la vie. Du reste, les femmes, qui n'ont pas encore à soutenir l'effort de la concurrence vitale autant que les hommes, atteignent un âge avancé en bien plus grande proportion que ne le font ceux-ci. Mais, quoi qu'il en soit, hommes et femmes vieillissent avant l'âge. Les infirmités ou les déchéances prennent possession de l'organisme quelques années plus tôt qu'elles ne le faisaient dans les générations précédentes.

Pythagore divisait en quatre parties égales la vie de l'homme. Il l'appelait enfant de un à vingt ans; jeune homme, de vingt à quarante; homme, de quarante à soixante, et, de soixante à quatre-vingts, vieillard; après cette période, il ne les comptait plus parmi les vivants, à quelque âge qu'ils parvinssent. Shakespeare, plus perspicace que Pythagore, mais non pas plus scientifique, distinguait sept âges dans la vie de l'homme. Sir James Crichton-Browne, lui, ne voit, plus simplement, que trois grandes époques dans la vie humaine: une de croissance, une d'équilibre, une de décadence. Et c'est cette dernière qui, à parler strictement, constitue la vieillesse, la vieillesse inévitable, puisqu'elle est un des corollaires de la loi de changement et d'évolution que subissent toutes choses. Les étoiles elles-mêmes vieillissent: leur lumière pâlit.

Cette division en trois époques est, du reste, sujette à des réserves. Car il est littéralement vrai que nous mourons tous les jours, et il l'est également que nous renaissions tous les jours. La vieillesse commence au berceau, et la jeunesse s'attarde encore sous les cheveux blancs. Pour parler plus scientifiquement, les processus de la décomposition suivent de près l'aube de la croissance, et les énergies créatrices sont encore à l'œuvre quand la décadence semble triompher.

Sir James Crichton-Browne, qui a dépassé le « zénith » de la vie, se complait à insister sur la persistance des énergies créatrices. Rien n'est plus naturel. Si l'on considère le développement des centres cérébraux de la parole — développement qui est lent à acquérir force et habileté — sir James Crichton-Browne montrera que le moment où le langage a sa plus grande puissance se place entre quarante-cinq et cinquante-cinq ans. Ainsi Démétrius prononçait l'un de ses plus fameux discours à l'âge de cinquante-deux ans; Burke a prononcé l'acte d'accusation de Warren Hastings à cinquante-deux ans, et le grand avocat Curran fit ses plus brillants discours entre quarante-quatre et quarante-sept ans.

On pourrait dire, nous semble-t-il, que cette façon de raisonner est assez singulière. L'esprit est aisément frappé dans cette argumentation, parce qu'on cite deux ou trois exemples de chefs-d'œuvre produits dans un âge avancé. Encore faudrait-il s'entendre sur la qualification de chef-d'œuvre. Pourquoi ne joindrait-on pas à l'énumération de sir James Crichton-Browne Corneille avec Pertharite et Victor Hugo avec l'Ane? Du reste, si Démétrius a prononcé à cinquante-deux ans, pour sa défense et pour son apologie, le discours sur la couronne, c'est à seize ans qu'il avait fait ses débuts d'orateur, et, malgré les retards qu'apporta dans la carrière du grand orateur la guérison du fameux bégaïement, c'est à vingt-sept ans qu'il prononça l'éclatant plaidoyer pour Ctésiphon. Et Burke? Avant trente ans, il avait écrit l'Essai sur le sublime et le beau. A trente-trois ans, un vice-roi d'Ir-

lande et, un peu plus tard, un ministre l'attachaient à leur personne. Et Curran? Quand il est entré au Parlement, il y avait très longtemps qu'il était illustre...

Et comment sir James Crichton-Browne oublie-t-il, parmi ses énumérations de grands hommes, les deux Pitt? Le premier, lord Chatham, à peine entré, à vingt-sept ans, à la Chambre des communes, déployait une telle éloquence contre Robert Walpole que la duchesse de Marlborough lui légua 10,000 livres par testament. Le second Pitt entra au Parlement à vingt-deux ans, refusait, l'année suivante, la vice-tresorerie d'Irlande, que lui offrait lord North (lord de la trésorerie à vingt-six ans), et devenait, en 1783, premier ministre. Il avait vingt-quatre ans...

Et Fox? et Sheridan? On voit que, dans une seule période donnée de l'histoire d'Angleterre, sir James Crichton-Browne choisit ses exemples... L'illustre professeur Max Müller a, après tout, et depuis longtemps, exposé les raisons décisives et définitives contre le « paradoxe de la vieillesse ».

Les fleurs peintes

Il s'est fait récemment quelque tapage autour de la découverte d'un procédé au moyen duquel on réussit à teindre les fleurs fraîches, nous aimerions mieux dire vivantes, quoique l'expression soit impropre, parce qu'elle exprime plus nettement leur situation. Des bottes de narcisses et d'œillets plus ou moins verts ont fait leur apparition et ont été vendus à la Halle; le public s'est extasié devant ces nouveaux prodiges de la chimie, et d'aucuns, embrassant d'un seul coup d'œil les conséquences de ce nouveau progrès, les ont indiquées à notre admiration en le qualifiant d'immense. Plus ne serait besoin désormais de se livrer au laborieux et persévérant travail de l'hybridation pour obtenir des variations dans les inflorescences ou d'avoir recours aux semis pour amener des différences dans le coloris d'une espèce. Avec l'invention moderne, tout caprice de ce genre pourra se réaliser immédiatement et presque instantanément: hier, les fleurs blanches dominaient dans le parterre; demain, elles seront toutes bleues; ce sera l'introduction des changements à vue dans la décoration horticole: une vraie féerie! Et que de chimères devenues banales! La tulipe noire, l'idéal séculaire des fous tulipiers, sera à la portée de tous les amateurs, puisqu'il suffira d'en inciser longitudinalement la tige et de la plonger dans un bain d'encre ou de cirage pour lui procurer la livrée de deuil la plus intense; il en sera de même des roses, des dahlias bleus, ce rêve de tous les semeurs. Nous ne voyons guère que les poètes que cette mobilité du coloris peut laisser mécontents: quand ils attribueront à la belle qu'ils chantent la blancheur du lys, ils devront ajouter qu'il ne s'agit ni du lys vermillon, ni du lys rouge caroubier, ce qui les gênera dans la construction de leurs hémistiches; la fraîcheur de la rose elle-même deviendra sujette à caution.

A parler franc, l'innovation nous laisse absolument sans enthousiasme; nous n'y voyons que l'expédient, plus ou moins ingénieux, d'un commerçant jaloux d'assurer l'écoulement de ses bottillons. En supposant, ce qui n'est pas encore démontré, que l'on réussisse à appliquer le procédé sur des inflorescences lorsqu'elles se trouveront encore sur la plante qui les a produites, à notre avis le jeu n'en vaudra jamais la chandelle, et, les premières curiosités satisfaites, les profits ne compenseront probablement pas la dépense. L'horticulture moderne a si largement enrichi la gamme des tons dans chacune des fleurs de nos végétaux d'ornement qu'elle laisse peu de place à la contrefaçon. En dehors des produits d'une douzaine d'arbres ou d'arbustes, je ne vois pas trop où la teinture trouvera son placement. De plus, il faut ne jamais avoir examiné une de ces fleurs avec l'intérêt dont elle est digne pour se figurer que sa valeur réside surtout dans sa couleur. Quelle qu'elle soit, cette couleur, elle se caractérise toujours par des dégradations qui charment le regard ou par des oppositions de nuances qui l'émerueillent; en tout cas, il me paraît fort difficile

de surpasser la nature, et, pour ce qui nous concerne, nous sommes parfaitement résignés à nous en contenter.

En outre, nous ne sommes pas convaincus de la complète innocuité des substances à l'aide desquelles on pourrait obtenir ces travestissements. Les colorants les plus intenses, les plus pénétrants, les plus riches de tous sont ceux que l'on extrait du goudron, de la houille, et tous ils constituent des toxiques redoutables. Le violet de méthyle, les rouges d'aniline, de fuchsine sont déjà employés par la fabrication des fleurs artificielles, où leur emploi a déjà causé plus d'un accident. Si on réussit à les utiliser pour colorer les fleurs fraîches, le beau Nicolas fera sagement de ne pas mâchonner, comme il en a l'habitude, en l'arborant entre ses lèvres, la tige du gage d'amour qu'il vient de recevoir de sa « bonne amie », et celle-ci elle-même, d'éviter à la peau de sa poitrine le contact de ce bouquet suspect. En résumé, cette teinture des fleurs vivantes pourra sans doute donner lieu à de curieuses études de laboratoire; peut-être la science en tirera-t-elle quelques enseignements; mais il nous paraît peu probable qu'elle exerce une influence sur la culture et même sur le commerce horticole.

(Temps.) G. DE CHERVILLE.

Nouvelles étrangères

France. — Le congrès national de la Bourse du travail de France s'est ouvert dimanche matin à Saint-Etienne. 459 syndicats ouvriers y étaient représentés. Le congrès a voté à l'unanimité le principe de la fédération des bourses du travail; il a décidé la création d'un comité de délégués de chaque bourse qui se réunirait périodiquement.

— Quelques journaux disent que le Conseil des ministres s'occupera mardi de la reprise des négociations avec la Suisse et l'Espagne.

Allemagne. — Le Tageblatt de Berlin publie un entretien qu'un de ses correspondants a eu avec M. von der Planitz, ministre de la guerre de Saxe, au sujet des mauvais traitements infligés aux soldats.

Le ministre de la guerre saxon a déclaré que le rapport du prince George de Saxe, tel que les journaux l'ont reproduit, est exact jusque dans ses moindres détails.

Jusqu'à présent, a dit le ministre, le corps des officiers seul avait connaissance des faits de ce genre, et tout officier sous le commandement duquel les soldats étaient maltraités, perdait non seulement en considération chez ses camarades, mais était retardé dans son avancement. De plus, les sous-officiers qui s'étaient rendus coupables de sévices à l'égard de leurs subordonnés obtenaient rarement une pension civile.

— Cédant à la pression de l'opinion publique, le parquet de Magdebourg a mis en liberté, sous une caution de 5,000 marcs, le socialiste Peus, dont la femme est morte pendant sa détention.

— Un député du centre a réclamé de la commission du budget l'organisation d'écoles de sous-officiers confessionnelles. Selon lui, les sous-officiers formés sous l'influence ecclésiastique seraient moins brutaux.

Italie. — Il résulte d'une statistique dressée par le ministère de l'intérieur que le nombre des ouvriers sans travail, à Rome, est de six mille.

Les médecins du pape ont prié le major-dome du Vatican de distribuer, pour la cérémonie de ce matin, le moins de billets possible, afin d'éviter une trop grande chaleur dans la chapelle Sixtine. On s'est conformé aux désirs des médecins et on a fait ainsi de nombreux mécontents. La cérémonie de l'anniversaire de la mort de Pie IX commencera à dix heures et demie. La messe funèbre sera dite par le cardinal de Hohenlohe, qui est le doyen des cardinaux créés par Pie IX.

Etats-Unis. — M. Blaine vient de déclarer, dans une lettre à M. Clarkson, président du comité national républicain, qu'il ne sera pas candidat à la présidence de la République et qu'en conséquence son nom ne sera pas proposé à la convention nationale républicaine. Il dit que les républicains doivent se

préparer sérieusement à la lutte qui s'approche et dont l'issue peut avoir de grandes conséquences, car la politique industrielle et financière du gouvernement est en jeu.

L'état de santé peu satisfaisant de M. Blaine motiverait surtout la décision qu'il a prise.

— La scène la plus épouvantable de l'incendie de l'hôtel Royal de New-York a été l'effondrement subit de l'intérieur du bâtiment au moment où tous les habitants de l'hôtel, entièrement réveillés, essayaient de se sauver. Un grand nombre d'entre eux sont tombés dans un tourbillon de flammes. On attribue cet effondrement au caractère défectueux de la construction de l'édifice.

Un voyageur, qui s'est déjà trouvé dans quatre incendies d'hôtels, a sauté par la fenêtre du second étage avec son parapluie ouvert et ne s'est presque pas fait de mal; un autre s'appretait à tuer sa femme et à se brûler ensuite la cervelle lorsqu'il découvrit une corde, au moyen de laquelle tous deux purent se sauver.

La plupart des personnes sauvées ont perdu leurs effets et se sont enfuies par les rues en costume de nuit.

**République argentine.** — Les élections générales pour le renouvellement partiel du Congrès fédéral ont eu lieu hier à Buenos-Ayres et dans les provinces.

Elles sont favorables au parti de conciliation Mitre-Roca, qui avait présenté des listes mixtes de candidats conservateurs et civiques nationaux réunis, contre les radicaux.

Il y a eu quelques désordres et plusieurs morts et blessés.

## Chronique suisse

**Jura-Simplon.** — Il semble se confirmer qu'il sera demandé vendredi à l'assemblée générale des actionnaires du Jura-Simplon qu'il soit refusé toute répartition de dividende aux actions. M. Goldberger, de Berlin, a annoncé qu'il renonçait à faire partie du conseil d'administration du Jura-Simplon, se trouvant trop éloigné du siège de la société pour pouvoir prendre une part active à son administration.

**Régime de tarifs.** — Les colonies françaises en Suisse prennent position contre le nouveau régime douanier. De Bâle et de Genève, il serait adressé une demande au gouvernement français pour que des mesures soient prises en vue d'atténuer les effets désastreux du tarif minimum. Il a été déjà constaté que le nouveau tarif douanier a fait cesser le trafic du bétail, surtout pour les moutons expédiés d'Autriche-Hongrie en France en transit par la Suisse. Le bulletin spécial que publiera, à partir de cette semaine, le Département fédéral de l'agriculture le constatera avec certitude. Il en est de même du gibier d'Allemagne.

**Franchise de port en faveur des incendiés à Chessel et Valleyres-sous-Ursins (Vaud).** — La franchise de port est accordée en faveur des incendiés de Chessel et Valleyres-sous-Ursins (Vaud) pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kil. (y compris les envois d'espèces et les mandats-poste) qui leur seront adressés. Cette franchise de port s'étend aussi aux correspondances reçues ou expédiées par les comités de secours institués pour la répartition de ces dons.

**Conseil fédéral.** — On mandait hier lundi, de Berne :

Le Conseil fédéral a tenu cette après-midi

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 46

# PILLEUR D'ÉPAVES

MŒURS MARITIMES

PAR

Pierre MAEL

Tous les flots irisés prennent à son regard morne une ombre, une étincelle aux larmes qu'il mêle lourdement à l'écume blanche. L'île de Sein, aux roches arrondies, l'abrite parfois dans les multiples passes de ses détroits, et souvent, le soir, après la nuit tombée, le pauvre poète inconnu serre convulsivement de ses mains sa poitrine en voyant l'œil d'« Ar Men » étinceler et rallumer tour à tour ses regards de flamme dans la nuit.

Quand il rentre, ses frères et son père le contemplant avec cette stupeur désolée que ressentent les êtres secondaires auprès des êtres supérieurs. Arc'han, le vieil Arc'han qui l'a sauvé, sauvé au prix d'un crime, et pour lequel le jeune homme n'a pas eu une parole de reconnaissance, les deux mains sur les bras de son vieux fauteuil, fixe sur lui ses yeux troubles, où l'on pourrait apercevoir la brume des larmes refoulées.

Au dehors, les gars et les filles hochent la tête. Yân est « touché », bien sûr. Ar Zod lui a communiqué son mal, — et c'est grand dommage, — car si la folie s'explique dans un vieillard, elle est lamentable et désolante dans un jeune homme. Et il n'est personne à Lescoff, à Kerleek, à Clédén, à Plogoff, qui ne pense de même.

Mais, il est un autre être innocent dont le pauvre cœur n'est plus qu'une plaie. C'est Gaïd. Main-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

une séance extraordinaire pour délibérer sur les négociations avec l'Italie. Les dernières prétentions émises par l'Italie sont jugées inacceptables par le Conseil fédéral, principalement en ce qui concerne les trois points les plus contestés : les cotons, les machines et les fromages.

La Suisse, s'étant déclarée disposée à ouvrir son marché aux produits naturels italiens, était en droit d'attendre des concessions beaucoup plus sérieuses pour ses produits industriels.

Le Conseil fédéral ne pourrait pas prendre sur lui de recommander à l'acceptation des Chambres un traité conclu sur la base des dernières propositions italiennes. En conséquence, des instructions définitives ont été données à M. Droz, qui partira demain pour Zurich.

Ces instructions marquent l'extrême limite des concessions possibles. Si elles n'étaient pas acceptées par l'Italie les négociations devraient être rompues.

Le Conseil fédéral a nommé M. Geilinger, de Saint-Gall, en remplacement de M. Burkli, comme délégué de la Confédération dans le conseil d'administration du Jura-Simplon.

Le Conseil fédéral s'est occupé lundi surtout des affaires du Simplon. Il convoquera ses représentants pour le 14, afin de leur donner ses instructions. Il cherche à éviter une scission et à faire accorder aux financiers ce que ceux-ci demandent.

Quant aux négociations avec l'Italie, il aura encore une séance demain avant le départ de M. Droz.

Et à 9 heures du soir. — Un revirement complet s'est produit dans les négociations avec l'Italie. M. Droz part demain pour Zurich avec la presque certitude que les négociations aboutiront.

## Nouvelles des cantons

**BERNE.** — (Corresp.) — C'est le 23 courant que le procès *Künzli Durrenmatt* se déroulera devant le tribunal.

L'affaire durera plusieurs jours, car il y a un certain nombre de témoins à entendre.

Du côté de M. Künzli, on cite : MM. le colonel Grieb, colonel Bühlmann, conseiller-national Forrer, Léo Weber, fonctionnaire fédéral, Borella et Borle, secrétaires de M. Künzli au Tessin.

Du côté de M. Dürrenmatt, des témoins sont : MM. Respini, ancien conseiller d'Etat, Casella et Gianella, conseillers d'Etat, commissaires du gouvernement tessinois Motta et Masella, Dr Reali et Dr Schmid, conseiller-national (Uri).

On prétend d'autre part que M. le conseiller fédéral Zemp sera témoin à charge et à décharge, ce qui mérite confirmation.

## Chronique neuchâteloise

\* **Conseil d'Etat.** — Dans sa séance du vendredi 5 février 1892, le Conseil d'Etat a pris les décisions suivantes :

Il a promu provisoirement aux fonctions de secrétaire-adjoint à la préfecture de La Chaux-de-Fonds, le citoyen Tripet, Théodore, commis-greffier, à Cernier.

Il a nommé aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail de Fleurier, le citoyen Jequier-Rosselet, Henri, en remplacement du citoyen Vaucher, Auguste.

Il a décidé que le citoyen Huguenin, Numa,

tenant, Yân n'a plus d'yeux pour elle. Il la fuit de tout son pouvoir, évite son approche, se dérobe à toutes ses démonstrations. En vain pour le ramener à elle multiplie-t-elle les signes les plus touchants de l'amour, Yân demeure sourd et aveugle. Ce n'est plus aujourd'hui sa brusquerie passée, qui ménageait des retours de tendresse. Yân n'a que trop bien appris à réprimer les mouvements de son cœur et les violences de sa nature. C'est avec une froideur glaciale qu'il repousse les avances de la pêcheuse, qu'il dit : « Non ! » à tout ce qu'elle lui propose.

Autrefois elle l'accompagnait dans ses tournées de pêche aussi bien que dans ses courses aventureuses et sans but. Aujourd'hui Yân s'en va seul, perdu dans ses sombres pensées. Et Gaïd voit venir l'automne, l'époque désirée de leur union, et elle sent qu'une menace vague est suspendue sur ce bonheur pourtant si proche; elle a le pressentiment d'une catastrophe imminente, et, dans ses naïves prières, elle offre à Dieu sa vie pour prix de cet amour que son fiancé lui refuse.

Des gendarmes il n'en est pas question encore. On sait, néanmoins, que la nouvelle brigade va s'installer incessamment à Plogoff. On sait aussi que le brigadier révoqué Jarnithim a demandé comme un honneur d'en faire partie, animé qu'il est désormais par le désir de la vengeance.

En attendant que les brasses-carré aient repris possession de Plogoff, Yân erre en toute liberté sur la grève et sur la mer. Il ne l'apprecie guère, cette liberté douloureuse, enchaîné qu'il est aux souvenirs consumants. Et ce qu'il sait de la justice des hommes lui en a bien inspiré la crainte, mais non le respect. D'instinct, Yân pressent une équité supérieure qui compense et qui nivelle, qui fait la part des responsabilités et des inconsciences. Les hommes le poursuivent pour cette faute insignifiante d'une querelle qui n'a coûté la vie qu'à un homme, et Dieu le frappe pour un amour qu'il n'a ni cherché ni voulu, et qui lui semble être comme une marque de la fatalité.

En proie à ses idées douloureuses, le jeune homme sent grandir son âme, se sublimer sa raison; mais en même temps il sent s'accroître en lui le sentiment de sa déchéance sociale, de l'abjection où l'ont réduit les faiblesses, les crimes mêmes dont il a eu sa part. Des révoltes lui feraient montrer le poing au ciel, si la mémoire de sa faute récente à l'égard de la femme qu'il aime ne venait lui rappo-

originaire du Locle, sera porté au rôle des médecins reconnus par l'Etat et autorisés à pratiquer comme tels dans le canton.

Il a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de Couvet, du citoyen Auguste Coulin, aux fonctions de mesureur officiel pour la vente en gros des liquides dans la circonscription communale de Couvet.

— Il a nommé aux fonctions de membres de l'administration du contrôle du Locle, pour une période de trois ans, commençant en mai 1892, et se terminant à l'expiration de la prochaine législature, soit en mai 1895, les citoyens dont les noms suivent :

1. Jean Nardin père, ancien monteur de boîtes; 2. Louis Bôle-Favre, monteur de boîtes; 3. Charles Jaquet, monteur de boîtes; 4. Frédéric Jacot-Matile, fabricant d'horlogerie; 5. William Rosat, fabricant d'horlogerie; 6. Auguste Perrenoud-Jurgensen, fabricant d'horlogerie; 7. Fritz Huguenin-Jacot, graveur; 8. Bélisaire Huguenin, ancien essayeur-juré; 9. Louis-Ferdinand Dubois, banquier, commerçant d'or et d'argent.

\* **Le naufrage du Lutin.** — Nous apprenons que la Chambre des mises en accusation, après un examen approfondi du dossier cette affaire, a rendu un arrêt de non lieu, libérant ainsi de poursuites pénales la Compagnie de navigation, auteur involontaire de ce terrible accident.

L'arrêt de la cour est motivé principalement sur le fait que les règlements pour la navigation en usage sur notre lac, sont vagues, incomplets et ne contiennent que des prescriptions générales absolument insuffisantes dans beaucoup de cas, en particulier pour les fêtes nautiques et vénitienes, à l'égard desquelles des mesures toutes spéciales de prudence et d'éclairage devraient être prescrites.

Nous savons que le Conseil d'Etat se préoccupe vivement de cet état de choses et qu'il travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau règlement en harmonie avec les exigences modernes et donnant satisfaction aux légitimes préoccupations du public.

\* **Chasse.** — La *Diana* poursuit avec courage sa lutte pour la multiplication du gibier et la destruction des carnassiers. Une réunion a eu lieu récemment à cet effet au Cercle du Musée, où l'on a recommandé la police des parcelles de territoire mis à ban par les gardes-chasse de préférence aux gendarmes, sous la surveillance desquels les renards et les souris se multiplient aisément. En conséquence, on cherchera à obtenir du Conseil d'Etat la nomination des gardes-chasse qui pourront être certains de l'appui moral et financier de la totalité des chasseurs du canton.

## Chronique de l'horlogerie

**Exportation d'horlogerie en France.** — Les annotations suivantes au tarif douanier français intéresseront plusieurs de nos lecteurs.

1. Sur le mouvement de toute montre importée en France, à l'endroit le plus rapproché possible du barillet et d'une matière lisible devra désormais avoir été apposée, par les soins du producteur étranger, la lettre M pour la montre à boîte en métal commun, A pour la montre à boîte en argent, O pour la montre à boîte en or.

2. L'insertion dans une boîte d'or ou d'argent d'un mouvement portant la lettre M ne pourra se faire qu'après avoir payé le complément du droit fixé pour la montre d'or

l'original a un rôle d'expiation à accomplir. Et en même temps il se trouve des humilités, des défaillances de la volonté qui le font rougir, qui lui font regretter quelquefois de n'avoir plus la hautaine assurance qu'il apportait naguère dans sa participation aux orgies de ses frères de la côte. Parfois encore l'ivresse lui donne ses apaisements passagers. Il oublie les remords et les soucis dans l'effacement temporaire de sa conscience. Seulement c'est une ivresse lourde, pénible, qui n'oblitére plus entièrement le sentiment de la responsabilité personnelle.

Yân sent les ailes noires de la tristesse battre au fond de ses cauchemars. Il n'était qu'un enfant jusque-là. Brusquement, il vient d'atteindre la majorité de sa raison et de sa personnalité. Le besoin qu'il éprouve, l'aspiration qui le sollicite, sont le besoin et l'aspiration du relèvement; il veut être « homme » désormais, déchirer les ténèbres qui ont, pendant vingt-cinq ans, enveloppé son cœur et son esprit, prendre sa place au soleil. Et ce soleil, quand il cherche à lui donner un nom, à le définir par des images, il ne peut l'appeler que d'un nom, le définir que par une image : c'est l'amour, l'amour de Marianna.

III

Telles étaient les préoccupations du jeune marin, tels ses soucis et ses angoisses. Il gardait au-dessus de soi, néanmoins, l'insupportable espoir d'un lendemain. Etait-il vraiment possible qu'il fût, à tout jamais, déshérité des joies du monde, et, à défaut des joies, de ses plus humbles consolations ? Non ! il ne pouvait le croire. Le recteur Fardel, complétant sur ce point les très rudimentaires notions que lui avait données la mère Arc'han, ne lui avait-il point enseigné que Dieu mesure l'épreuve aux forces et à la volonté de l'homme, que nul n'est repoussé par sa clémence, qu'au repentir s'ajoute toujours la grâce ? Et tout plein de ces notions reçues au cours de sa souffrance, Yân se disait que son martyre avait été assez long pour mériter de ce Dieu, sinon une récompense, au moins une pitié. Cette pitié ne pouvait avoir qu'une forme. L'Être invisible et souverain qui accueille toutes les bonnes volontés, qui ne demande à l'homme que son consentement pour le sauver, pouvait-il se manifester à lui autrement que sous les traits de la plus noble de ses créatures, sous l'image de cette fem-

me d'argent, et avoir fait apposer, à côté de cette lettre M, à titre d'acquit du droit complémentaire un poinçon spécial et différent, suivant la nature du métal de la boîte : or ou argent.

Même obligation pour l'insertion dans une boîte d'or ou d'un mouvement portant la lettre A.

3. Les agents chargés par la loi de vérifier actuellement l'apposition des poinçons de garantie sur les matières d'or et d'argent seront chargés de percevoir le droit complémentaire et d'apposer en même temps le poinçon spécial.

Ils seront en outre tenus de s'assurer que tout mouvement de montre d'or ou d'argent, sur lequel serait apposée l'une des lettres voulues par l'article 1 plus haut, porte bien la lettre correspondant à la nature du métal de la boîte, ou, en cas contraire, le poinçon spécial d'acquit du droit complémentaire.

4. Toute infraction aux présentes dispositions rendra passible le contrevenant des pénalités prévues par la loi sur la garantie des matières d'or et d'argent.

D'autres annotations concernent la taxation des différentes parties de la montre.

Ajoutons que les boîtes de montres en métal commun seront taxées comme boîtes en or ou en argent si elles sont garnies d'ornements en or ou en argent, ou d'ornements dorés et argentés.

Des montres métal avec des parties dorées payent comme montres d'or d'après le tarif du 1<sup>er</sup> février 1892, soit :

Fr. 3-25 avec échappement à cylindre et fr. 4-25 avec échappement à ancre ou autre.

## Chronique locale

\* **Tarifs douaniers.** — On nous écrit :

« Dès lundi matin, 1<sup>er</sup> février, la France nous applique son tarif minimum, tandis que la Suisse procède avec le tarif de la nation la plus favorisée, c'est-à-dire le tarif austro-allemand. Nous voici donc en plein provisoire, et Dieu sait ce que dure le provisoire. Pendant que nos frontières sont librement ouvertes au commerce et à l'industrie français, la France ferme sa porte... à un tour il est vrai, en ce sens qu'elle nous applique son tarif minimum; toujours est-il qu'elle est fermée; et nous ne voyons pas ce que nous gagnons à nous voir appliquer le minimum des tarifs français puisqu'il est aussi prohibitif que le tarif maximum pour la majorité de nos produits.

Qu'on en juge :

Les tissus de soie entraient librement en France; d'après le nouveau droit, ils paient au minimum fr. 400, au maximum fr. 600 les 100 kilos.

Nos fromages, dont la France était le principal débouché, payaient fr. 4 au tarif ancien; le tarif minimum les taxe actuellement à fr. 15 et le maximum fr. 25 les 100 kilos.

Le droit sur la viande fraîche était de fr. 3; le nouveau droit est de fr. 25 les 100 kilos. Nos exportateurs envoyaient chaque année pour 4 millions de viande fraîche à Paris.

Le trafic du bétail vivant devient impossible.

Apparavant un bœuf payait fr. 38, une vache fr. 20. Le nouveau tarif frappe tout le bétail vivant d'un droit de fr. 10 les 100 kil., poids vivant, ensuite qu'un bœuf gras paie actuellement fr. 80, une vache fr. 60.

Et l'horlogerie!!! notre industrie unique... pour les Montagnes neuchâteloises.

me à laquelle était allée son injure, à laquelle allaient aujourd'hui ses respects et ses espoirs ? Marianna devenait pour Yân comme l'incarnation même de la Divinité, et quand il lui arrivait de plier, aux heures de dénuement absolu, le genou devant les madones des chapelles ou des calvaires, il se surprenait à croire que ces madones avaient les traits de Marianna.

Aussi ce fut avec une émotion formidable qu'un matin, comme il rentrait dans la cabane de son père adoptif, Yân surprit à la dérobée ce lambeau de conversation :

Arc'han disait à Mik :

— Ah ! elle est revenue ? C'est sûr ?

— Oui, répondait le gars. Elle est revenue avec son père. Ils sont riches, maintenant, et, comme ils n'avaient pas trouvé à se loger à Lescoff, ils ont loué la grande pièce d'en haut, chez Kerzalé.

— Et ça leur a suffi, une pièce, pour des gens riches.

— Il paraît que oui, le maire n'a pas demandé mieux. C'était son affaire. Tout de même, c'est gênant de ne plus tutoyer Ar Zod. C'est pour on ne le reconnaît plus maintenant qu'il a rasé sa grande barbe. Il a l'air d'un monsieur, tout simplement. Moi, il m'a bien reconnu. Il m'a tendu la main en me disant : Bonjour, le grand Mik.

— Et, demanda le vieillard d'une voix altérée, il ne t'a rien dit de moi ?

— Non, père, absolument rien.

Il y eut un silence, Yân prêta plus attentivement l'oreille.

— Voyez-vous, garçons, reprit Arc'han, tout ça sonne mal. Je vous le dis, moi, c'est pour notre malheur qu'ils reviennent. C'est pas pour dire, tout de même, c'est une bien brave fille que la petite à Tina Kaddoc'h. Mais, c'est le père !... Ar Zod a un tas de souvenirs qui gênent. Maintenant que le bon Dieu lui a remis sa tête, peut-être qu'il va faire le méchant. Et s'il rencontre notre Yân, savez-vous, mes gars, qu'il est capable de le prendre, de l'emmener !

Et le silence retomba lourdement dans la hutte. Yân, qui avait mis la main sur le loquet, quitta sans bruit la porte.

(A suivre.)

Voici un tableau très succinct, mais très édifiant qui dénote suffisamment la manière dont nous sommes traités :

	Entrée en Suisse	en France
Montres or cylindre petites pièces, les 100 kilos	fr. 100	fr. 14,000
Montres or grandes pièces ancre,	> 100	> 18,000
Ebauches,	> 16	> 333
Echappements cylindre,	> 16	> 1,998
» ancre,	> 16	> 2,664
Mouvements finis ancre,	> 16	> 12,078
» cylindre,	> 16	> 7,992
Boîtes de montres or petites,	> 16	> 12,500
» grandes,	> 16	> 3,000

Après ça, si on n'est pas édifié, c'est qu'on est bien difficile.

Non, cent fois non ; malgré toutes nos sympathies pour la France, nous ne pouvons laisser passer, sans protester énergiquement, des procédés semblables. Nous devons par tous les moyens faire sentir à la France que notre amour-propre et notre fierté nationale sont froissés.

Comment ! la France nous livre pour 262 millions de marchandises par an ; en revanche nous exportons en France pour 142 millions : lequel des deux pays a intérêt à ce que les relations commerciales se continuent ?

Eh bien ! ce sont ces relations commerciales que nous devons cesser.

Ce que nos Conseils n'ont pu faire, pour des raisons qu'il est inutile d'énumérer ici, nous pouvons le faire dans une très large mesure. Formons une ligue contre tout ce qui nous vient de France.

Nous ne sommes tributaires de la France pour quoi que ce soit : les grains, les vins, les céréales, les fruits du Midi, en un mot les denrées alimentaires peuvent nous être fournis par l'Italie et l'Allemagne. Quant aux confections, chaussures, coiffures pour dames qui forment également un gros chiffre d'exportation française, nous ne nous en plaignons pas et si l'augmentation inscrite au nouveau tarif français sur ces articles pouvait avoir pour conséquence d'en revenir aux saines traditions d'autrefois, c'est-à-dire de se faire habiller et chausser par des artisans de la localité qu'on habite, nous verrions moins de misères chez nos cordonniers, nos tailleurs, nos tailleuses et nos modistes qui paient les impôts locaux et sont sans ouvrage pendant de longs mois.

Voilà ce que nous devons faire. On nous frappe, nous ripostons et en cela nous ne faisons absolument que d'user de notre droit. On ne peut pourtant pas nous demander qu'après un soufflet reçu nous présentions l'autre joue.

Quant à ce qui concerne l'horlogerie, nos fabricants ne devraient plus envoyer un seul mouvement à planter au-delà de la frontière ; il y a suffisamment de planteurs d'échappements à la Sagne et au Val-de-Ruz. Il en est de même des boîtes à monter : pendant que nos ouvriers se promènent, comment peut-on envoyer des commissions à Besançon ? Il faut avoir la fibre patriotique bien peu développée pour favoriser et faire travailler des gens qui ne rêvent que la ruine de notre commerce et de notre industrie.

Voilà ce que nous proposons et nous sommes persuadé que nous avons avec nous tous les citoyens soucieux des intérêts nationaux.

J. A. D. >

\* Les diaconesses de St-Loup. — On nous écrit :

« Les hôpitaux et les infirmeries de la Suisse romande apprécient chaque jour davantage les services dévoués des diaconesses. Aussi le moment est-il venu de donner à l'institution de St-Loup un développement qui la mette en mesure de répondre aux nombreuses demandes qui lui sont faites. Cette extension serait d'autant plus opportune que notre maison romande de diaconesses va célébrer en 1892 le jubilé cinquantenaire de sa fondation. Tel a été aussi le point de vue du Conseil d'Etat du canton de Vaud, qui, après avoir confié aux diaconesses le soin des malades à l'Hôpital cantonal et aux bains de Lavey, a autorisé le comité de St-Loup à créer un fonds d'attente. Ce fonds, administré par la Banque cantonale, a pour but de permettre la construction à St-Loup d'un édifice qui puisse tout ensemble recevoir un plus grand nombre de malades et servir d'école à de nouvelles élèves.

Le but à atteindre nécessite le concours de tous les amis de St-Loup, et nous nous permettons également de faire appel à toutes les personnes qui, dans notre pays, s'intéressent à l'œuvre des diaconesses. Elles voudront bien, nous n'en doutons pas, contribuer à l'exécution d'un projet que les circonstances nous imposent. Tous les dons quels qu'ils soient pourront être remis soit à la direction de St-Loup, soit à MM. les pasteurs qui voudront bien les recevoir, soit aux caissiers de l'institution, MM. Ch. Masson et Ce, à Lausanne, soit aux membres du Comité dont les noms figurent au rapport annuel et dans l'appel qui vient d'être répandu dans la Suisse romande. »

\* Théâtre. — C'est encore de la musique d'Audran que nous entendrons jeudi au théâtre, puisque M. Laclaindière nous donne *L'Oncle Célestin*, une opérette qui a vu le jour — c'est-à-dire les feux de la rampe — il y a un an à peine, et obtenu à Paris un vif succès aux Menus-Plaisirs.

Elle fera plaisir à tous les amateurs de gaieté.

\* Cours Bridel. — La leçon donnée demain mercredi soir par M. Bridel porte sur une réforme urgente à opérer, celle de garantir à la femme mariée le droit au produit de son travail. Le titre seul en révèle toute l'importance, et il serait superflu de le recommander au public de notre cité industrielle.

\* Société fédérale de gymnastique l'Abeille. — On nous écrit :

La société de gymnastique l'Abeille, comme son aînée l'Ancienne section, travaille activement depuis quelque temps en vue d'une représentation qui se donnera dans le courant de mars au théâtre, et qui sera des plus attrayantes et des plus complètes.

Qu'il nous suffise pour le moment, afin de faire connaître l'importance des travaux qui seront exécutés à cette soirée récréative, de soumettre les parties du programme qui sera détaillé prochainement : Préliminaires avec cannes d'une toute nouvelle combinaison, grandes pyramides humaines, travail individuel, exercices de bâtons, assauts de boxe et de sabre en section ; le ballet des « Gondoliers », qui est appelé à faire fureur, par ses danses d'une rare originalité et de ses costumes tout à fait excentriques, dont l'auteur est un gym chaux-de-fonnier. Pour plus de réussite, le sociétaire E. D., artiste jongleur sur fil de fer, prêtera son précieux concours.

En voilà plus qu'il n'en faut pour satisfaire les goûts les plus différents du public, qui, nous en sommes persuadés, se rendra nombreux à ce spectacle, ce qui sera une nouvelle marque de sympathie à la cause de la gymnastique, que les gymnastes de notre ville s'efforcent de maintenir à la hauteur, tant par leur travail assidu que par la constitution de leurs finances, car il est à remarquer que, d'après la statistique publiée par le Comité central, ce sont les sociétés de la Chaux-de-Fonds qui ont à payer les plus fortes locations de halles, locaux qui se donnent gratuitement dans une grande partie des villes suisses, voire même dans le canton de Neuchâtel.

CHIC AGO.

\* Bienfaisance. — La direction des finances a reçu avec reconnaissance fr. 8,45, produit d'une collecte faite au banquet des marchands de légumes. (Communiqué.)

— Diverses sociétés nous prient d'être les interprètes de leur reconnaissance pour les dons et legs qui leur sont parvenus de la part de feu Mlle Caroline Helm.

Nous croyons bien faire de nous borner à les mentionner avec le montant de la somme dont elles accusent réception :

La Bonne-Oeuvre	Fr. 200 —
L'Etablissement des Jeunes filles	> 200 —
Le Dispensaire	> 200 —
La Famille	> 200 —
M. Doutrebande, pour les pauvres de l'Eglise nationale	> 500 —
Fonds des Incurables	> 200 —
	Fr. 1500 —

— La Direction du collège a reçu avec reconnaissance, d'un photographe amateur, 5 francs pour le Fonds des courses de l'école industrielle et 6 francs pour le Fonds des courses scolaires primaires et des classes gardiennes. (Communiqué.)

— Le Comité des soupes scolaires a reçu avec reconnaissance :

Produit d'une collecte faite à un concert donné par la troupe Martel à la Brasserie Hauert, fr. 4>35. (Communiqué.)

### Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 9 février. — (Dépêche partic.) — Dans sa séance plénière, le Conseil fédéral s'est occupé principalement de questions administratives.

Un bulletin sera donné à la presse ce soir. Bellinzone, 8 février. — Aux élections complémentaires du Grand Conseil qui ont eu lieu hier, 3 libéraux et 1 conservateur ont été élus.

Andermatt, 8 février. — La circulation est complètement interrompue entre Göschenen et Andermatt et la neige continue à tomber abondamment.

A Hospenthal, village au pied du Gothard, une avalanche tombée ce matin, a enseveli trois hommes.

Jusqu'à présent, un seul cadavre a pu être retiré ; les deux autres sont encore ensevelis.

(Service télégraphique de L'IMPARTIAL.)

Berne, 9 février. — MM. Droz, Hauser et Deucher se sont réunis ce matin à 10 heures en conférence au sujet des négociations de Zurich. Le Conseil fédéral a tenu séance à 11 heures. M. Droz est reparti pour Zurich à 1 1/2 heure.

Bukarest, 9 février. — Un wagon de première classe a pris feu sur la ligne de Braïla ; dix-huit voyageurs ont été carbonisés.

Memphis (Tennessee), 9 février. — Encore

un hôtel incendié, l'hôtel Luchmann. Les pertes sont d'un million de dollars.

### Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 1<sup>er</sup> au 7 février 1892.

Recensement de la population en janvier 1891, 27,256 habitants.

#### Naissances

Donche-Gay, Laure-Marguerite, fille de Michel et de Marie-Pauline née Barrel, Neuchâteloise.

Stoll, André-Fritz-Albert, fils de Georges-Arnold et de Louisa née Kundert, Schaffhousois.

Pfeiffer, Alphonse-Edouard, fils de Jean-Théodore et de Louise-Bertha née Fluri, Neuchâtelois.

Julia-Bertha, fille illégitime, Bernoise.

Kramer, Johann-Emile, fils de Franziskus et de Elise née Reber, Badois.

Barbier, Maria-Francine, fille de Arthur-Edgar et de Marie-Elisa née Méroz, Française.

Glauser, Marie-Angèle, fille de Zélim-Edouard et de Marie-Elise née Wenger, Bernoise.

Blum, Léon, fils de Salomon et de Elisa née Goldenblum, Français.

Staudenmann, Marie-Bertha, fille de Louis-Adolphe et de Julie-Alice née Renaud-dit-Louis, Bernoise.

Eggmann, Berthe, fille de Arnold et de Antoinette née Huguenin-Dumittan, Bernoise.

Depierre, Marcelle-Angèle, fille de Alphonse-Edouard et de Ida-Lina Steinbrunner, Neuchâteloise.

Blind, Bertha-Hélène, fille de Nikolaus et de Bertha née Kleiber, Wurtembergeoise.

Hanhardt, Jules-Armand-Antony, fils de Jules-Armand et de Marie-Elise née Fehlbau, Français.

Oppliger, Bertha, fille de Louis-Alfred et de Marie-Emma née Eschlimann, Bernoise.

Clémence, Xavier-Maurice-Alexis, fils de Joseph-Eugène et de Joséphine-Aline-Alice Beuret, Bernois.

Pingeon, Jeanne, fille de Charles-Albert et de Célestine née Thiébaud, Neuchâteloise.

Hugoniot, Rose-Ida, fille de Edouard et de Rosine née Meyer, Française.

Jean-Mairet, Georges-Henri, fils de Fritz-Louis et de Marie née Beck, Neuchâtelois.

Reichen, Ida, fille de Johann et de Marie née Murset, Bernoise.

Dubois-dit-Bonclaud, Henri-Eugène, fils de Georges-Louis et de Fanny-Henriette née Calame, Neuchâtelois.

Privat, Marthe-Louise, fille de Charles-Henri-Louis et de Rose née Barrelet, Genevoise.

Châtelain, Louis-Samuel, fils de Arnold-Walther et de Elisabeth-Louise née Humbert-Droz, Bernoise.

Bertha-Augusta, fille illégitime, Française.

Jean-Louis, fils illégitime, Soleurois.

Perrenoud, Laure, fille de Gustave et de Cécile Anna née Meylan, Neuchâteloise.

Rothen, Suzanne-Marguerite, fille de Charles-Albert et de Suzanne-Catherine née Bannholzer, Bernoise.

#### Promesses de mariage

Hirt, Jakob, domestique, Bernois, et Freitag née Suttler, Maria-Thérésia, marchande de comestibles, Fribourgeoise.

Stadelmann, Franz-Antoine, agriculteur, Lucernois, aux Eplatures et Hirschy, Adèle, ménagère, Bernoise, à la Chaux-de-Fonds.

#### Mariages civils

Weber, Charles-Frédéric, commis, Bernois et Neuchâtelois, et Fausser, Marie, horlogère, Wurtembergeoise.

Bagliani, Lino, manœuvre, Italien, et Choay, Marie-Julia-Hubertine, sans profession, Française.

Boillon, Paul-Auguste-Alexis, domestique, Français, et Dupré née Gillard, Henriette-Emma-Maria, aubergiste, Bernoise.

Althaus, Emile, bûcheron, et Leuenberger, Anna-Marie, polisseuse de boîtes, tous deux Bernois.

Mack, Louis-Joseph, hprloger, Neuchâtelois, et Chapatte, Maria-Anna-Julia, cuisinière, Bernoise.

Reuille, Paul-Edouard, émailleur, Français, et Hohl, Elise, horlogère, Bernoise.

Nägeli, Johann, mécanicien, Schaffhousois, et Theiler, Elisabeth, servante, Bernoise.

Brandt, Eugène-Alfred, graveur, et Ferrier, Laure-Marie, sans profession, tous deux Neuchâtelois.

#### Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

18819 Huguenin, Henri-Ulysse, époux de Laure Emma née Vonkanel, Neuchâtelois, né le 9 décembre 1866.

18820 Enfant masculin, mort-né à Eugène-Alexis Jacot.

18821 Heinrich, Franz-Joseph, époux de Maria-Elisabeth née Bachmann, d'origine allemande, née le 18 avril 1837.

18822 Schlabach, Marguerite-Suzanne, fille de Alfred et de Louis-Emma Brandt, Bernoise, née le 28 janvier 1892.

18823 Scheidegger, Abraham-Arnold, fils de Abraham, Bernois, né le 10 mai 1857.

18824 Favre, Charles-Edouard, fils de Léon et de Louise née Chapaley, Genevois, né le 28 octobre 1891.

### Liste des MARCHANDS-HORLOGERS

actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS

à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :

Liste dressée Mardi 9 Février, à 5 h. soir  
Lœwy, de la maison Adolf Stern, Vienne.  
— Heddrich, Varsovie.

### BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES, le 10 Février 1892.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance		Trois mois	
		demande	offre	demande	offre
France.....	3	100.20	.....	100.25	—
Belgique.....	2-3/4	100.—	.....	100.05	—
Allemagne.....	3	123.65	.....	123.85	—
Hollande.....	2-3/4	368.50	.....	368.50	—
Vienne.....	4	213.—	.....	213.—	—
Italie.....		97.10	.....	97.20	—
Londres.....	3	25.30	.....	25.24	—
Londres.....	chèque	25.32	.....	—	—
Russie.....	6	3.35	.....	—	—
BBque Français... pr 100		100.20			
BBanque Allemands pr 100		123.65			
30 Mark or..... pr 100		2.74			
B-Banque Anglais... pr 100		25.45			
Autrichiens..... pr 100		212.50			
Roubles..... pr 100		2.35			
Dollars et coup... pr 100		5.12			
Napoléons..... p. 30 fr.		100.15			

Escompte pour le pays 3 1/4 à 4 1/2. — Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sous réserve de variations importantes. — Nous donnons tous nos soins aux ordres de Bourse qui nous sont confiés.

Nous donnons, sans frais, des délégations à trois jours de vue sur nos Comptoirs en Suisse, Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Sion et Zurich, et des chèques au cours du jour sur notre Succursale de Paris.

#### Cinq millions de francs

Est-ce que vous possédez, vous qui lisez ces lignes, cinq millions de francs en espèces, ou en propriétés ? Il est probable que non, car c'est une grosse fortune. Au mois de décembre dernier, un très riche Américain était un jour debout dans le grand salon d'un des principaux hôtels de New-York. Ses traits étaient contractés par la douleur, et tout en parlant à un ami, il s'appuyait sur une grosse canne. Tout à coup il s'écria : « Je donnerais bien cinq millions de francs pour un estomac. »

Que voulait-il donc dire ? Est-ce qu'il perdait la raison ? Pas du tout. C'est qu'il n'était plus qu'une épave physique, et son offre n'avait rien d'extravagant. Il faut vous dire que cet homme avait été habitué à toutes les jouissances de la vie. Il avait possédé des chevaux de courses, et était bien connu des amateurs du Turf. Mais il vendit tout ce qu'il avait : chevaux, yacht, mines de charbon, etc. Son bonheur s'était subitement évanoui, et son sourire avait fait place aux gémissements. Le ciel était devenu pour lui un immense linceul, et la terre un caveau.

Il n'avait besoin que d'une chose pour retrouver ce qu'il avait perdu ; un seul coup de baguette magique — et « prestement » il serait heureux de nouveau et aussi riche qu'auparavant. Mais hélas ! c'était la seule chose qu'il ne put acheter avec l'argent. La nature « la prodigue » à un mendiant, mais « elle ne la vend pas » à un banquier.

Il avait abusé de son estomac, il avait empoisonné cette source de vie et de santé, elle l'empoisonna à son tour des pieds à la tête. Cet homme ignorait (peut-être n'y avait-il jamais pensé) que la condition et le fonctionnement de chaque partie de l'organisme humain dépend de l'état et du fonctionnement de l'estomac. Quand celui-ci refuse d'accomplir son devoir, tous les autres organes sont atteints et dérangés. Le foie, les reins, les poumons, la vessie, les intestins, le cœur, le cerveau, les nerfs, la peau — tous ressentent le désastre qui a affecté la source de leur pouvoir. C'est pourquoi il est vrai de dire que presque toutes les maladies sont en réalité les symptômes de la dyspepsie ou pour mieux dire de l'indigestion chronique. Bien des personnes ont pu le constater dans tous les pays et dans toutes les classes de la société.

Que l'on nous permette de citer un exemple à l'appui : M. Feintreny, ferblantier à Vitrey (Haute-Saône), dit : « Pendant plusieurs années j'ai souffert de cette douloureuse indisposition : la goutte sciaticque. Ayant essayé différents traitements sans le moindre succès, j'eus enfin l'heureuse idée d'employer la Tisane américaine des Shakers qui me guérit radicalement. Dans l'intérêt de l'humanité, j'autorise la publication de cette déclaration ». La signature de M. Feintreny a été légalisée par M. Maréchal, maire de Vitrey, à la date du 7 janvier 1891. La goutte sciaticque est causée par un poison appelé acide urique produit par la fermentation de la nourriture dans l'estomac.

M. Joseph Robert, de Thairy, près St-Julien (Hte-Saône), écrit : « Pendant l'été de 1880, je souffrais de rhumatismes et de douleurs dans l'estomac, aussi d'insomnie chronique ce qui produisit en moi une profonde mélancolie. Pendant deux mois, je dormis à peine, malgré tous les remèdes que de bons médecins m'ordonnèrent. Je perdais l'appétit, et commençai à avoir du dégoût pour les aliments. Un jour, un ami me parla de la Tisane américaine des Shakers, et tout d'abord je n'eus pas grande envie de l'essayer ; mais après avoir lu ce qu'on publiait dans les journaux je m'en procurai un flacon et commençai à en faire usage. Après en avoir pris pendant quelques jours la constipation dont j'avais été atteint pendant des mois disparut entièrement. Mes rhumatismes étaient aussi guéris, et je dormais comme si je n'avais jamais été malade. Peu de temps après, je pouvais reprendre mon travail, et je suis maintenant le plus heureux des hommes. Je peux vous appeler mon bienfaiteur, et je désirerais que votre remède fût mieux connu, car il est presque miraculeux dans ses effets. Je suis moi-même une preuve de la véracité de ce qui est annoncé par la presse. Nous voyons par là que dans quelques cas au moins, la santé peut être rétablie pour beaucoup moins d'argent que n'eût été disposé à donner le riche Américain pour un estomac. »

Nous ignorons s'il a depuis essayé les vertus de la Tisane. Comme des milliers d'autres, il peut-être victime, à son préjudice de son incrédule, contre laquelle échouent l'évidence et les arguments. Mais tous ceux qui sont disposés à se laisser convaincre devraient s'adresser à M. Fanyau, pharmacien, 4, Place de Strasbourg à Lille (Nord), qui s'empresera de les satisfaire gratis.

Prix du flacon, fr. 4.50 ; demi-flacon, fr. 3.—. Dépôt : dans les principales pharmacies. Dépôt général : pharmacie Fanyau, 4, Place de Strasbourg, Lille.

L'IMPARTIAL est en vente tous les soirs, dès 7 heures et demie, chez M. ALBERT ROULET, boulanger, rue du Grenier 22.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

VARIÉTÉS

Un dompteur de lions.

Le *Review of Review* emprunte au *Strand* le récit des exploits de M. Cooper, le dompteur de lions. Le petit vagabond de Birmingham, qui pendant sa première enfance s'était échappé de la maison paternelle pour suivre une troupe de cirque, avait obéi à une vocation précoce et irrésistible. A l'âge de douze ans il était déjà célèbre.

Un lion avait rompu sa chaîne et poussait de si formidables rugissements que les hommes du métier vieilliss dans le commerce des bêtes féroces n'osaient s'approcher de lui. Seul le jeune apprenti dompteur conserve son sang-froid au milieu de la panique générale, va droit au monstre, lui passe une chaîne neuve autour du cou et le ramène dans sa cage.

A partir de ce jour, Cooper marcha de succès en succès. Toutes les cours d'Europe lui prodiguèrent les témoignages de leur admiration. Victor-Emmanuel, émerveillé de sa vaillance, cessa de fumer la pipe qu'il avait allumée pour protéger ses narines contre les émanations pénétrantes des fauves et la lui offrit tout humide encore du contact de ses lèvres royales. A cette pipe historique que le dompteur a conservée avec une rare sollicitude, le roi d'Italie ajouta des présents dignes d'un César romain : quatre lions, trois chameaux, un ours et deux éléphants. Pour expliquer cette munificence extraordinaire, les ennemis de la maison de Savoie prétendirent que le souverain avait trouvé un excellent prétexte pour se débarrasser d'une ménagerie coûteuse à entretenir.

La reine de Hollande qui n'avait pas de collection de bêtes fauves à licencier ordonna à son joaillier de fabriquer une broche en or représentant un lion et pria le dompteur d'emporter ce bijou comme les armes parlantes les plus appropriées à sa profession.

Les traditions du Grand Frédéric, qui n'aimait pas les prodigalités, sont restées en vigueur à la cour de Berlin. Le vieux Guillaume I<sup>er</sup>, qui considérait l'économie

comme la plus précieuse des vertus héréditaires de la famille des Hohenzollern, n'a pas offert à l'intrépide belluaire des lions vivants ou des lions en or ; des fantaisies aussi dispendieuses sont inconnues sur les bords de la Sprée. Ces présents coûteux furent remplacés par un petit discours élogieux et courtois que l'Empereur adressa à Cooper avec la haute approbation de M. de Bismarck.

Ces témoignages de royale sympathie sont très flatteurs sans doute, mais pour les conquérir un dompteur est obligé de jouer chaque soir sa vie.

De la tête aux pieds, le corps de Cooper est labouré de cicatrices. Il suffit de voir ses mains pour deviner sa profession.

Il avait coutume d'enfoncer sa tête tout entière dans la gueule d'un vieux lion qui lui inspirait la plus entière confiance. Un soir, en Italie, on ne sait pour quel motif, le lion refusa de se prêter à ce genre d'exercice. Le dompteur essaya de lui ouvrir doucement les mâchoires par persuasion d'un ou deux centimètres qu'elles se refermaient brusquement et tranchaient net un des doigts de la main gauche de Cooper, au milieu de la dernière phalange.

Le lion, surpris et peut être affligé de cet accident, s'empressa de cracher le bout du doigt de son maître et détourna la tête pour ne pas voir le jet de sang qui s'échappait de la blessure. Des étudiants en médecine qui se trouvaient dans l'assistance cautérisèrent aussitôt la plaie au fer rouge et la représentation ne fut pas interrompue.

Une séance donnée à Bruxelles faillit avoir un dénouement plus tragique. A peine le dompteur était-il entré dans la cage qu'une bataille en règle s'engageait entre un lion capturé depuis peu de temps et un lion apprivoisé. Pour rétablir l'ordre, Cooper voulut infliger une correction à son vieux pensionnaire, mais quelques coups de cravache allèrent s'égarer sur le dos de l'autre combattant. Celui-ci se précipita sur le dompteur et lui enleva d'un coup de griffe toute la chair de son épaule gauche. Cooper leva le bras droit pour se défendre, mais il fut aussitôt atteint d'une seconde morsure qui lui mit l'os à nu depuis le coude jusqu'au poignet. Les autres bêtes

féroces se mirent de la partie et mordirent à belles dents les jambes de l'homme qui continua de lutter avec un sang-froid imperturbable et ne sortit tout sanglant de la cage qu'après avoir obligé ses redoutables élèves à exécuter leurs exercices accoutumés.

Du sang-froid, du sang-froid et encore du sang-froid, tel est l'unique secret de la science du dompteur.

Le métier est périlleux mais il est assez lucratif. Cooper recevait d'ordinaire 1,250 francs par représentation. A ces honoraires dont le total atteignait à la fin de l'année un chiffre des plus respectables, il ajoutait les bénéfices réalisés dans le commerce des animaux sauvages. Une fois il a acheté 200,000 fr. des éléphants qu'il a revendus 300,000 fr. après les avoir apprivoisés.

Maintenant, il vit retiré à Smethwich après fortune faite, mais quand une ménagerie passe dans le voisinage il ne peut pas résister à la tentation d'entrer dans les cages des animaux féroces, car il a la nostalgie des lions.

LE COIN DU POÈTE

Nuits d'insomnie.

Le doux repos réparateur  
Des fatigues de la carrière,  
Répand son charme bienfaiteur  
De ses pavots clôt la paupière.  
Il verse son baume excellent  
Sur l'infortune et la souffrance :  
De nos maux oublie consolant,  
Rayon de sereine espérance.

Ce bon sommeil si précieux  
Qui procure paix, force et vie,  
Hélas ! ne ferme point mes yeux,  
Hélas ! ne ferme point mes yeux,  
Les nuits me bercent d'insomnie :  
J'essaie en vain de m'endormir.  
Oh ! nuits de fiévreuse agryphie  
Qu'agité je passe à gémir !  
Heures de tristesse infinie :  
Quel long supplice à supporter !  
Du temps la marche est ralentie

Et son cours paraît s'arrêter  
Par quelque secret de magie.

Le matin je suis fatigué,  
Abattu autant que la veille...  
Debout. — qu'importe la santé ?  
Le jour vient, le devoir t'appelle, —  
Ouvrier, reprends ton labeur...  
Point de répit, point de relâche !...  
Poursuis ton chemin voyageur.  
Accomplis aujourd'hui ta tâche :  
Refais le travail imposé  
Avec ardeur, avec courage,  
Achève avec fidélité  
Et pour le Maître ton ouvrage !

La Tour, 1892. F. D.

(Journal de Vevey).

RECETTES DE TANTE JEANNE

La sole Cléopâtre

est cuite au vin de Sauternes. On laisse réduire la cuisson, on y ajoute un peu de velouté qu'on lie avec un jaune d'œuf, puis on monte au beurre. D'autre part, on fait tomber au madère des truffes, des champignons et des crevettes, on ajoute une légère quantité de glace de viande, et le tout est placé ensuite dans la sauce produite par le vin de Sauternes, le velouté, la liaison et le beurre. On sert très chaud et c'est là la sole la plus exquise qu'on puisse imaginer.

AVIS AUX ABONNÉS

Ensuite d'arrangements pris avec MM. les dépositaires de *L'Impartial*, nos abonnés des quartiers excentriques, qui ne reçoivent le journal que dans le courant de la matinée, pourront désormais, s'ils le désirent, le faire chercher au dépôt le plus voisin de leur domicile. Il suffira pour cela qu'il en prévienne notre administration, qui s'empressera de transmettre à chaque dépôt à la liste des abonnés auxquels le journal doit être délivré.

Sacs d'école très solides. Librairie A. Courvoisier.

LIQUIDATION COMPLÈTE

dans le plus bref délai et

pour cause de cessation de commerce du magasin de chaussures **PEROTTI & PERRET**

24, RUE DANIEL JEANRICHARD 24.

de tous les **Articles d'hiver et d'été** se trouvant encore en magasin. Ils seront vendus au comptant à moitié prix de leur valeur réelle. — **Avis** aux personnes qui sauront profiter de cette occasion sans pareille.

Pour les achats du dehors dépassant 25 fr., il sera remboursé les frais de chemin de fer.

1080-2

24, RUE DANIEL JEANRICHARD 24.

Avis aux fiancés !

Pour cause de changement de domicile, à vendre plusieurs installations complètes de salles à manger et chambres à coucher, salons Louis XIV, Louis XV et fantaisie, rideaux depuis 25 fr. la fenêtre complète. On vendrait ensemble ou par petites parties. — S'adresser tous les jours, de 1 à 3 heures après midi, rue Léopold Robert 25 a, maison de M. Chateau, lithographe, au 1<sup>er</sup> étage. 1255

Mouvements

A vendre des mouvements à clef de 14 à 20 lig., ancre et cylindre, en finissages et plantages. Prix bas. 974  
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Gravure en tous genres

ARNOLD LESCHOT F. I. S  
rue de l'Industrie 23.

Poinçons, Timbres, Cachets, Plaques de porte. Orfèvrerie. Bijouterie. Spécialité de Portraits, Monogrammes, etc. 12368  
Prix modérés.

Tripes - Tripes

à emporter. 1330  
rue des Terreaux 9, annonce à l'honorable public qu'à dater du samedi 6 février les lyonnaises seront des tripes de bœuf Sauce extra-fine à la lyonnaise à 1 fr. la ration, Tripes bouillies à 60 c. la ration. On sert tous les samedis depuis 6 1/2 heures. — Se recommande, M<sup>me</sup> KUNZER, 9, rue des Terreaux 9,

Echange

Une famille allemande désire placer sa fille pour apprendre le français. On prendrait en échange une fille ou un garçon, qui aurait l'occasion de fréquenter de bonnes écoles. Vie de famille. — S'adresser chez M. O. Franel, rue Léopold Robert 51.  
A la même adresse, on demande une petite CAVE à louer. 1257

**PASTILLES WYBERT**  
Les  
PASTILLES WYBERT  
sont  
d'une efficacité merveilleuse  
pour la guérison rapide de l'Influenza, Rhumes, Toux, Catarrhes, Maux de gorges, etc. La boîte plus de 400 tablettes à 1 fr.  
Dépôts : Dans toutes les pharmacies de la Suisse et de l'étranger ou directement par la Pharmacie d'Or, à Bâle. 13029-28

**AU CHANTIER PRÊTRE**  
A LA CHAUX-DE-FONDS  
Spécialité de Bois bûché  
Anthracite belge et anglais.  
Briquettes de lignite.  
Houille et Coke.  
Coke pour la fonte.  
Houille de forge.  
Charbon de foyard.  
Charbon de natron.

Magasin : 6, rue de la Balance 6.

CAISSE DE RENTES SUISSE, A ZURICH

FONDÉE EN 1837  
Société nationale d'assurances sur la vie.  
Mutualité absolue. — Tout le bénéfice aux assurés. — Conditions très libérales.  
S'adresser pour prospectus, renseignements et propositions d'assurances, à M. GOTTLIEB STAUFFER, négociant, rue Jaquet-Droz n° 8, agent principal pour la Chaux-de-Fonds. 14346-21  
Le Bureau est ouvert de 9 à 10 heures du matin.

**MUGUET**  
fleuri p<sup>r</sup> toute la saison d'hiver  
Expéditions au dehors.  
Mathias BAUR, horticulteur  
Rue de la Chapelle 6 11451  
CHAUX-DE-FONDS

**Maté**  
Le Maté du Brésil dont l'importation en Europe ne date que de quelques années, a pris rapidement un développement qui témoigne suffisamment de la valeur de cet aliment et de l'avenir qui lui est réservé.  
Le Maté possède les mêmes qualités que le thé et le café, mais il a le grand avantage de ne pas produire l'excitation qui affecte si péniblement les tempéraments faibles et nerveux. C'est à la fois un excitant et un calmant. 5562-30  
PRIX :  
le paquet de 100 grammes, 60 c.  
» 250 » 1 fr. 25  
» 1 kilo, 4 fr. 50  
Remise aux marchands.  
Dépôt :  
26, rue de la Charrière 26  
au premier étage.  
Envoi contre remboursement.

Etude CALAME & CUCHE  
14, rue du Parc 14.  
A vendre divers lots de terrain, sis rue du Nord et rue du Doubs. Situation magnifique. 1278

A VENDRE  
plusieurs tableaux à l'huile, une toile de Cavalli, une chevalière avec diamant, un éventail de prix, un canapé avec jeté, une couverture de lit. 1254-1  
S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL.

**La Vente**  
en faveur des MISSIONS aura lieu, Dieu voulant, les premiers jours de Mars. Toutes les personnes qui s'intéressent à cette œuvre sont priées de bien vouloir remettre leurs dons, en nature ou en argent, aux Dames du Comité dont les noms suivent : 314-2  
Mesdames,  
Jacottet, pasteur. Arnold Grosjan.  
Borel Girard, past. Stammelbach.  
Doutrebande, past. Schöaholzer.  
Borel-Etienne, past. E. Lamazure.  
Tissot-Perret. Parel Thurban.  
Nicolet-Hugli. Sandoz-Perrochet.  
Mentha. Roulet-Douillot.  
Soguel. Billon-Ducommun.  
Iriet. L. Robert-Jacot.

**Papier d'emballage GRIS**  
remplaçant avantageusement le Papier paille. Il se recommande à MM. les bouchers, charcutiers, marchands de fromage, etc., par sa souplesse, pour servir à envelopper leurs denrées.  
PRIX MODIQUE  
PAPETERIE COURVOISIER  
1, place du Marché 1.

**Achetez et Goûtez !**  
VÉRITABLES 507  
**SAUCISSES DE PAYERNE**  
Provenance directs.  
Saucisses au foie. Saucisses à la viande. Saucissons bien secs et bien fumés.  
CHOUROUTE et SOURIBÈRE  
ÉPICERIE P. JEANRICHARD  
83, rue de la Serre 83.  
**Corsets. M<sup>me</sup> RENGLI, corsetière,**  
Rue de la Paix 55 bis,  
informe sa bonne clientèle et le public en général qu'elle a reçu un grand choix de beaux corsets, et elle se recommande par la même occasion pour les corsets sur mesure. 14452

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11.

A LA CONFIANCE

11, rue Léopold Robert 11.

Loche Chaux-de-Fonds Bienne

8874-176

ARTICLES de BLANC, TROUSSEAUX et LAYETTES

Toile de coton blanche, depuis 20 centimes le mètre. Toile de coton, forte qualité, pour chemises, le mètre Fr. 0 65 Toile fil, pour draps de lit, 180 centimètres, le mètre. Fr. 1 75 Nappage roux, 130 centimètres, le mètre. Fr. 1 10 Nappage blanc fil, 130 centimètres, le mètre. Fr. 1 50 Nappage blanc fil et coton, 150 centimètres. Fr. 2 - Essuie-mains, depuis 25 centimes le mètre. Essuie service, à carreaux rouges, en fil, le mètre. Fr. 0 75 Serviettes, encadrées fil et coton, la douzaine. Fr. 5 25

Grand assortiment d'Articles pour LAYETTES complètes

ENCHÈRES DE MOBILIER et de marchandises.

Mercrèdi 10 Fèvrier 1892, dès les 10 h. du matin il sera exposé aux enchères publiques, sous le couvert communal.

1. Un mobilier composé de un lit complet, un canapé, un fauteuil, deux tables, un lavabo, une table de nuit, six chaises, une étagère, quatre gravures encadrées, un jeu grands rideaux étoffe, un régulateur à sonnerie, deux tables, une presse à copier et divers autres meubles.

2. Le stock d'un commerce de vins et denrées coloniales, consistant essentiellement en liqueurs diverses, malaga, kirsch, byrrh, thé, canelle, poivre, moutarde, chicorée, bouillon Maggi, amidon, etc.

1884-1 Masse STAUSS.

Etude de Ch. BARBIER, not.

A LOUER

Pour Saint-Georges 1892: Progrès 4, un premier étage de deux pièces. 1087-2

Grenier 18, un rez-de-chaussée de 3 pièces. 1088

Envers 35, un premier étage de trois pièces. 1089

Terreaux 14, un deuxième étage de 4 pièces. 1090

Bel-Air 9, un premier étage de deux pièces. 1091

Bel-Air 9 a, un premier étage de deux pièces. 1092

Fritz Courvoisier 47 a, un rez-de-chaussée de 3 pièces. 1093

Balance 6, un premier étage de trois pièces. 1094

Progrès 9 a, un rez-de-chaussée de 2 pièces. 1095

Pour Saint-Martin 1892:

Paix 19, un deuxième étage de 4 pièces et dépendances. 1199-3

A VENDRE

toute la collection des Œuvres de Jules Verne, brochée, illustrée. Les cinq dernières années du Journal des voyages, illustré et broché, ainsi qu'une grande quantité d'autres illustrés brochés dont le détail est supprimé. Tous ces volumes sont dans de bonnes conditions et à un prix avantageux pour amateur. 1298-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bureau PAUX & MATILE 6, rue du Grenier 6.

A louer pour le 23 avril 1892 un petit appartement de 2 chambres, cuisine avec eau et dépendances, situé à la rue Jaquet-Droz. 1360-5

Savon au goudron de soufre amélioré

de BERGMANN & Cie, Dresde et Zurich.

La première et la plus ancienne fabrication, reconnue par sa grande efficacité contre les impuretés du teint et les éruptions cutanées, boutons, taches de rousseur. 12308-1

Se trouve dans toutes les pharmacies de la Chaux-de-Fonds, au prix de 75 cent.

ZÉLIM BÉGUIN & C<sup>ie</sup> rue St-Pierre 14.

Pour cause de changement de domicile liquidation de tous les articles composant le magasin, tels que: Poterie, Verrerie, Mercerie, Lainages, Epicerie, Vieilles liqueurs. Cordes et Ficelles, de la grande futaille et nombre d'articles trop longs à détailler. 12325-7

Profitez de l'occasion, elle est unique!

Guérison parfaite des

Maux de dents

PAR L'ÉLIXIR GIRARD

Ce spécifique supprime instantanément la douleur la plus violente. Il est souverain dans les cas d'inflammation des gencives, et son emploi habituel préserve le système dentaire de toute maladie. Il soulage également les douleurs névralgiques; il suffit d'en mettre quelques gouttes sur du coton dans l'oreille.

Flacons à 1 et à 2 francs.

Dépôts: A la Chaux de Fonds, imprimerie A. COURVOISIER, place du Marché; au Loche, librairie COURVOISIER, rue du Collège; à Neuchâtel, chez M. Fritz VERDAN, au Bazar. 13327-5

Indispensable pour les familles!

Voulez vous la Santé??

LIQUEUR STOMACHIQUE RECONSTITUANTE

Bellinzone Félix Bisleri Bellinzone

Se boit mélangée à l'eau, à l'eau de soude ou à l'eau de Seltz,



Lugano, le 17 Janvier 1892.

Monsieur FÉLIX BISLERI, BELLINZONA.

Très honoré Monsieur!

J'ai l'honneur de vous remercier des envois que vous avez bien voulu me faire de votre Fer-Quina-Bisleri.

L'expérience que j'en ai faite, pour ma famille et pour le traitement de malades indigents, me permet de vous certifier que je l'ai reconnu un excellent Tonic reconstituant soit à l'usage des enfants, soit à celui des adultes.

Le Fer-Quina, par son goût agréable et sa digestion facile, le placent en premier rang parmi les produits similaires.

Agrez les sentiments de ma plus parfaite considération.

Docteur ZBINDEN.

A prendre de préférence avant les repas, à l'heure du vermouth.

Se vend chez les principaux pharmaciens, droguistes, cafetiers et liquoristes. 13195-83

ÉTUDE D'AVOCAT

EDOUARD WELTI

LICENCIÉ EN DROIT

Provisoirement Rue du Puits 21

CORRESPONDANCE EN LANGUE ALLEMANDE

1300-2

Spécialité de VINS de

BOURGOGNE, du BEAUJOLAIS, de BORDEAUX

J. GIRARD, Vins en gros, à ST-IMIER

Entrepôt à Pommard, Cave à Saint-Imier et Chaux-de-Fonds (rue de l'Envers 14). — Représentant: M. Julien CALAME, rue du Puits 19. S'adresser à lui pour la dégustation. — Envoi d'échantillons sur demande.

Caisse de Vins assortis dès 50 bouteilles. 11786-21

SEL-LESSIVE OU LESSIVE

Produit supérieur pour blanchir le linge sans le gâter. Il ne gerce pas les mains. Nettoie parfaitement: planchers, métaux, etc. Extrait de l'analyse chimique sur chaque paquet. 8472-11

RICHARD

L. Richard, Neuchâtel

GRANDS VINS DE BOURGOGNE

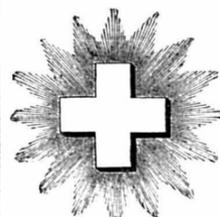
MAISON FONDÉE EN 1830. 13763-131

Médailles d'argent: Hanoi 1887. Paris 1889.

L. GORGES-GERMAIN, PROPRIÉTAIRE à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or).

J. Gorges & E. Langeron, Successeurs

Représentés par M. Alexandre Carteaud, voyageur intéressé de la maison.



En vente à la Libraiirie A. Courvoisier

Loi fédérale sur les poursuites et faillites

Directions pratiques

à l'usage des négociants, banquiers et industriels

Tableau

donnant, sous une forme très pratique, les directions nécessaires pour surveiller et soigner soi-même ses intérêts, tant comme créancier que comme débiteur, sans avoir besoin de recourir à un agent d'affaires.

Ce tableau, rédigé par l'un de nos professeurs de droit les plus distingués, rendra des services précieux et épargnera bien du temps, des ennuis et de l'argent. — Prix du tableau à suspendre, soigneusement imprimé en deux couleurs, 1 franc. — Ce tableau est édité en français, en allemand et en italien.

PENSION

Une famille d'instituteur habitant dans le voisinage d'Aarberg désire prendre en pension, pour le printemps, un ou deux garçons qui pourraient apprendre la langue allemande. Prix de pension selon entente mutuelle. Bonne éducation. Belle vie de famille. — Pour de plus amples informations, s'adresser à M. Hermann Hurni, restaurant de Bel-Air. 1378-1



A REMETTRE

un établissement d'horlogerie pour genres anglais et genres allemands existant depuis quelques années seulement; marchandises bien établies et bonne clientèle. Facilités de paiement. — Ecrire, sous initiales O. Z. 118. Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 1364-2\*

Bureau PAUX & MATILE 6, rue du Grenier 6.

Ronde 28. A louer de suite pour le 23 avril 1892 un petit appartement, entièrement remis à neuf et composé de deux chambres, dont l'une peut être utilisée comme magasin, cuisine avec eau et dépendances. Loyer annuel, 370 fr., eau comprise. 1359-5

ÉMIGRATION



Edmond Matile 6, rue du Grenier 6.

Représentation spéciale de la Red star Line.

Renseignements et prospectus gratuits. 1363-5

On demande à échanger contre un bon cheval de trait une bonne jument portante. — S'adresser chez M. Mürner, cafetier, à la Cibourg. 1284-1

On demande

un BON HORLOGER connaissant toutes les branches de la fabrication mécanique, capable de créer des calibres et d'en suivre toute la fabrication. S'adresser Fabrique d'horlogerie J.-J. Badollet, Usine des Charmilles à Genève. H 960 x 1392-1

Docteur L. VERRY

Médecin-Oculiste,

reçoit à la Chaux-de-Fonds tous les lundis, de 9 1/2 h. du matin à 1 heure après midi, 276-97 47, RUE LÉOPOLD ROBERT 47, au deuxième étage.

Emprunt. On cherche à emprunter une somme 2500 francs au 10 pour cent, amortissement mensuel de 35 fr., et contre paiement préalable de l'intérêt annuel. Renseignements ultérieurs verbalement. — Adresser les offres sous A. B. 10, Poste restante. 1244

Téléphone Téléphone

EXPOSITION DE FLEURS

et de tous mes Articles de plantes, de fleurs, de corbeilles garnies, de bouquets et autres dispositions en fleurs naturelles et desséchées. Beaucoup de ces articles sont montés d'avance et élégamment disposés, ils seront livrés aux prix des plus modiques.

Les achats et commandes peuvent se faire, soit à mon dépôt rue Léopold Robert 38, soit à mon établissement rue du Doubs 99.

Expéditions au dehors, emballages soignés. 6378-15

Se recommande, J. TSCHUPP, Horticulteur, rue du Doubs 99.

On offre à échanger

contre une ou deux bicyclettes en bon état une montre à répétition 19 lig., remontoir, or 18 karats, triple quantième, phases de lunes, mouvements extra soigné.

A la même adresse, on demande à acheter une layette de poseur de glaces. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1246-0

ŒUFS FRAIS du pays 12292-8\*

Au magasin de Comestibles CHARLES SEINET Place Neuve 10.

PENSION. Une dame seule demande quelques dames ou demoiselles pour la pension. — A la même adresse, on offre la couche à une dame ou demoiselle. 1245 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer pour St-Georges 1892

Au centre du village, deux appartements de 8 pièces, pouvant servir chacun de logement et comptoir au même étage. L'un de ces appartements est disponible de suite. — S'adresser, de 11 h. à midi, à M. S. Pittet, architecte. 12202-40\*

ENCRE à COPIER

et fixes

Richard, Schmuziger, Suisse, Antoine, Gardot, Mathieu-Plessy.

Nouvelle Encre Alizarine à copier écrivant vert et devient noire quelques minutes après.

Encre à marquer le linge inaltérable

ENCRE A TAMPON

avec et sans huile, de différentes couleurs: rouge, carmin, violette, etc., etc.

Papeterie A. COURVOISIER 1, rue du Marché 1.

Foin. A vendre quelques milles de dans les meilleures conditions, provenant des Rplatures. — S'adresser à M. Abram Girard, boucher, rue de la Paix 61. 1899-3

Demande de pensionnaire

Un instituteur prendrait en pension un garçon désirant apprendre l'allemand. Bonne école secondaire. Surveillance consciencieuse; vie de famille. Prix modéré. Meilleures références. — S'adresser à M. N. Schlegel, Bätterkinden (Berne). 1243

A LOUER

pour le 1er mars ou le 23 avril un beau logement de 3 chambres avec atelier, situé près de l'Hôpital. — S'adresser rue de la Paix 21, au 2me étage. 995

TAILLEUSE. Une bonne tailleurse ayant travaillé plusieurs années à Genève, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. Travail soigné. Prix modérés. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 3me étage. 1206

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION**  
pour la Chaux-de-Fonds.

**PAYEMENT DU DIVIDENDE**  
Le dividende pour l'année 1891 a été fixé par l'assemblée générale à **22 fr. 50** par action.  
Il sera payé contre remise du coupon n° 16, au Bureau du secrétaire-caissier, rue Fritz Courvoisier 9, dès le **LUNDI 15 février 1892, chaque jour ouvrable de 9 h. du matin à midi.** 1444-3  
La Chaux-de-Fonds, le 8 février 1892.  
Le secrétaire-caissier,  
**J.-P. Jeanneret, avocat.**

**HORLOGERIE**

On demande des **MONTRES** savonnettes, cuvettes argent 875 mm., ancrés 17 et 18 lig., clef et remontoir, cadran Louis XV, ainsi que des **mouvements** échappements faits, de 19 à 20 lig. à clef et savonnettes remontoir, de **bonne qualité.** — S'adresser, sous initiales **K. E. 1449**, au bureau de l'IMPARTIAL. 1449-3

**UN BON MÉCANICIEN**

connaissant parfaitement bien l'outillage des **PENDANTS** et **ANNEAUX OR**, capable d'installer et diriger une fabrication de ces articles, trouverait place sérieuse et lucrative en indiquant âge et place occupées, par lettres, sous initiales **A. B. Z. 115**, Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 1448-3

**PIGNON**

A louer de suite un pignon de 2 chambres et cuisine. Prix, **21 fr. 25** avec eau. S'adresser à **M. Guyot, gérant**, rue du Parc 74. 1445-3

**A LOUER**

de suite, dans le quartier de l'Ouest, des grands et des petits **locaux** pour l'industrie, avec la force motrice par la vapeur si on le désire, un **sous-sol** et une grande **cour.**  
S'adresser chez **M. Guyot, gérant**, rue du Parc 74. 1446-1\*

**A VENDRE**

une machine à arrondir, une fournaise portable avec soufflet, un potager n° 42 neuf avec accessoires, une zither en bon état, tous ces articles seront cédés à des prix très avantageux. — S'adresser rue du Premier Mars 14 A, au rez-de-chaussée. 1447-3

**Représentation d'horlogerie**

Monsieur habitant Paris demande représentation d'une bonne maison de la localité pour Paris et l'Amérique du Sud. — Adresser les offres, sous initiales **J. S. 1403**, au bureau de l'IMPARTIAL. 1403-3

**Mangeaille d'oiseaux**

**GUSTAVE HOCH**  
rue Neuve 11, Chaux-de-Fonds.



	le kilo
Alpiste ou pain de canaris	Fr. — 50
Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité extra	» — 60
Chanvre 2 <sup>me</sup> qualité	» — 50
Grus blancs	» — 55
Graine de Chardon	» 1 60
Graine de Salade	» 2 50
Lin	» — 80
Millet jaune	» — 45
Millet blanc	» — 55
Millet de Mohar ou du Sénégal	» — 80
Millet en épis	» 1 —
Navette douce du Harz, extra	» — 70
Navette douce	» — 60
Pavot bleu	» — 90
Pavot blanc	» 1 —
Œufs de fourmis	» 4 —
Nourriture universelle, extra	» 4 —

**Pour volailles :**  
Maïs, Poisettes, Sarrasin, Orge, Blé.

**DEMANDE D'EMPRUNT**

Pour le 23 avril ou pour le 1<sup>er</sup> mai prochain, on demande à emprunter, contre garanties hypothécaires en premier rang sur des immeubles sis à la Chaux-de-Fonds, **1433-3**  
**42,000 et 2500 fr.**

Adresser offres et conditions au bureau de **M. H. Lehmann, avocat et notaire**, rue Léopold Robert 24.

L'assortiment des  
**REGISTRES**  
est au grand complet,  
A LA  
**Papeterie A. COURVOISIER**  
1, RUE DU MARCHÉ 1.  
**REGISTRES**  
de tous formats et épaisseurs.  
Caisse, Grand-Livre, Journal, Brouillard, Copie d'effets, Livre d'établissements, Répertoire.  
**Copie de Lettres**  
ordinaire, mi-fin, fin.

**Agence STELLA**

Fritz Robert-Ducommun  
Promenade 4 — la Chaux-de-Fonds

**A LOUER**

à Lucerne un **MAGASIN** convenable pour horloger et situé sur une principale place. Prix, 550 fr. par an. Au besoin, on pourrait avoir pour 300 francs par an un logement dans la même maison. Garanties de paiement exigées.  
Pour renseignements, s'adresser à l'Agence sus indiquée, par lettre ou de 8 h. du matin à midi. 1400-3

**Vente aux enchères**  
d'un **IMMEUBLE** industriel et agricole.

Les héritiers de **André Straub et de sa femme Elisabeth née Zwiack** voulant sortir d'indivision, exposent en vente aux enchères publiques une **propriété** qui comprend les bâtiments portant les n° 100, 102, 104, 106, 108 et 110 de la rue de la Serre renfermant **soierie à vapeur, maison de maître, ateliers de menuiserie, remise, grang' et écurie, avec jardins, terrains pour sols à bâtir, prés et paturages**, le tout situé à proximité de la Gare et dans les territoires de la Chaux-de-Fonds et Eplatures.

Cet immeuble a une superficie totale d'environ 14 hectares, 35 ares : il forme au cadastre de la Chaux-de-Fonds, les articles 1910, 2462, partie du 2461 et au Cadastre des Eplatures l'article 201.

La scierie jouit d'une ancienne et bonne clientèle; elle continuera à être exploitée jusqu'au moment de l'entrée en propriété soit jusqu'au 1<sup>er</sup> Mai 1892.

Les machines et installations font partie de la vente.

Les terrains compris entre la scierie et la rue Léopold Robert forment des sols à bâtir admirablement placés et d'une réalisation facile.

Les enchères auront lieu à l'**Hôtel de Ville de la Chaux-de-Fonds** le **samedi 5 Mars 1892, à 2 h. après midi.**

Immédiatement après la lecture du cahier des charges, les enchères seront mises aux cinq minutes sur la mise à prix de 120,000 fr. et l'adjudication sera prononcée de plein droit en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur et sans qu'il y ait lieu à homologation ultérieure.

Le cahier des charges est déposé en l'Étude du Notaire, **A. Quartier**, rue Fritz Courvoisier 9, à la Chaux-de-Fonds où les amateurs peuvent en prendre connaissance. 1431-3

**AVIS AUX FIANCÉS!**

Un beau mobilier entièrement neuf, sans aucun usage, est à vendre **DE SUITE**, en plus une machine à coudre à la main et au pied, plus une montre 10 lignes ou 18 karats, Lépine. — S'adresser rue du Parc 76, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 627-1

**LE Docteur GEIB**

Médecin - Chirurgien  
reçoit maintenant

**40, RUE LÉOPOLD ROBERT 40,**  
au rez-de-chaussée.

**Traitement spécial**  
des maladies des **organes respiratoires** et circulatoires (larynx, bronches, poumons, cœur, etc., etc.), des **voies urinaires**, du système nerveux et de la peau, 1256  
Application de l'électricité.  
Consultations tous les jours de 10 1/2 h. à midi et de 1 à 2 1/2 h.

**Avis au public**

Reçu un nouveau choix d'échantillons de **DRAPS haute nouveauté** pour pantalons et habillements, depuis 10 fr. le mètre. 1397-4  
Spécialité de **PANTALONS**, double couture. — On se charge toujours des **rabillages et dégraissage.**  
**Ouvrage prompt et soigné. Prix modéré.**  
Chez  
**G. UDECH-RUBIN, tailleur**  
rue du Premier Mars - rue du Progrès 9 B  
(Café Pelletier).

**A VENDRE**

sous de bonnes conditions deux petites **MAISONS** d'habitation, dont l'une renfermant deux appartements et l'autre servant comme atelier, avec jardin et terrain pour aisances; situés non loin du centre du village, ces immeubles conviendraient principalement à des personnes de gros métier ou à volonté transformés pour autre genre d'atelier. 1248-5  
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**COMMERCE DE MEUBLES**

d'occasion, de ménage, magasin et comptoir, ainsi que des outils divers pour l'horlogerie. — S'adresser chez **M. J. TERRAZ**, rue du Versoix 9. 1377-5

**Beurre centrifuge**

très fin, pains de 200 et 400 grammes, arrive de nouveau régulièrement.

Au magasin de comestibles 1333 2

**C. FRICKART - MARILLIER**

rue Neuve.  
**BŒUF CHICAGO**, en boîte d'une livre, à 70 centimes.

**Aux parents.** Dans un grand village du canton de Berne, on prendrait des jeunes filles pour apprendre la langue allemande. Vie de famille et bonnes écoles. Prix de pension, 400 fr. — S'adresser chez **M. Benkert**, rue du Rocher 12. 1314-2

**AVIS**

Dépôt et Fabrication de

**Fleurs artificielles**

en tous genres pour décoration de salons. Garnitures pour sorties de bals. Bouquets en tous genres, Couronnes de mariées et Couronnes mortuaires. Garnitures pour abat-jour de lampes. 1464-10

**Prix modiques.**

Se recommande aux dames de la localité.

**M<sup>me</sup> SCHAEDELI - STRAUB,**  
rue du Parc 64, au 2<sup>me</sup> étage.

**Maison.** A vendre une petite maison renfermant trois appartements et pignon, bien située. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1327-2

Résultats des essais du lait du 6 Février au 7 Février 1892.  
(Les laitières sont classées dans ce tableau d'après la qualité de lait et le rendement.)

Noms, Prénoms et Domiciles	Quantité de lait en litres	Contenu en matière grasse	Contenu en sucre	Observations
Mast, Christian, Reprises 2	42	29,7	83	
Erb, Rodolphe, Valanvron 2	42	31,6	84,9	
Bieri, Paul, Roulets	38	32,9	85,9	
Éliien, Louis, Bulles 8	36	31,6	84,3	
Madi, Jacob, Pépites Crossettes 15	35	32	82	
Hofstetter, Christ, Crossettes 15	34	33,6	84,6	
Bauer, David, Bénéjardes, Sagne	33	33,8	85,9	
Bieri, Fritz, Crossettes, Sagne	33	32,8	83,8	
Augsburger, Jacob, Joux, Ferret 1	32	32,1	85,9	
Lugli, Gottlieb, Bulles 6	32	32,8	85,1	
Liechti, Christian, Bulles 12	32	33,3	85,9	
Eichen, Gottfried, Valanvron 5	31	32,7	84,9	

La Chaux-de-Fonds, le 8 Février 1892.

**Dépôt de Manufactures suisses et étrangères**

**MAGASINS DE L'ANCRE**

**A. Kocher**

19, rue Léopold Robert

**CHAUX-DE-FONDS**

rue Léopold Robert 19.

**A. Kocher**

Nos rayons des Nouveautés de la Saison

2 2106-10

**CONFECTIONS POUR DAMES & VÊTEMENTS POUR MESSIEURS**

SONT AU GRAND COMPLET

PREMIÈRE MAISON SUISSE  
d'exportation  
CENTRALHOF, ZURICH

**GETTINGER & C<sup>o</sup>, ZURICH**

Envois d'ÉCHANTILLONS de TISSUS  
pour dames et messieurs et marchandises franco à domicile.  
Gravures haute nouveauté, gratis.

Pour cause de changement dans notre maison, nous organisons une

**LIQUIDATION RÉELLE ET COMPLÈTE**

de nos immenses magasins. Par ex. nous indiquons quelques-uns de nos nombreux articles, et nous rendons particulièrement attentifs aux prix extraordinairement bas

	Prix par 1/2 aune.	Par mètre.		Prix par 1/2 aune.	Par mètre.
Double largeur : Draps de dames, en qualités solides.	à Fr. 0,45	Fr. 0,75	Madapolam et Zéphir d'Alsace, en qualité excellente.	Fr. 0,20	Fr. 0,35
» » Draps côtelés, en qualités solides,	» 0,75	» 1,25	Qualités extra-prima, réellement solides et nouvelles,	» 0,39	» 0,65
Pure laine, double largeur : Rayé fantaisie,	» 0,85	» 1,45	<b>Rayon spécial d'Étoffes pour messieurs et garçons :</b>		
» » Carreaux fantaisie,	» 0,85	» 1,45	Bouxkin, Velours et Cheviot, environ 140 cm de largeur, pure		
» » Drap foulé,	» 0,75	» 1,25	laine, prêt à l'usage,	à Fr. 1,20	Fr. 1,95
» » Rayé et Carreaux foulé,	» 0,75	» 1,25	Kammgarn, Elbeuf et Loden, environ 140 cm de largeur, pure		
» » Cachemires et Mérinos,	» 0,63	» 1,05	laine, prêt à l'usage,	» 2,80	» 4,65
» » Nouveautés en noir,	» 0,85	» 1,45	Milaine bernois, environ 130 cm largeur, qualité la meilleure,	» 2,85	» 4,75
Mousseline-laine, étoffe pour bals et soirées,	» 0,85	» 1,45			
Jupons et Étoffes moirées, en meilleure qualité,	» 0,45	» 0,75			
Flanelle Oxford, en qualité excellente,	» 0,40	» 0,65			
Garnitures assortissantes en soie, velours et peluche,	» 1,65	» 2,75			
Toile de coton, blanchie et écrue, largeur 80 à 180 cm,	» 0,17	» 0,28			
Foulard alsacien et Étoffe lavable, impression solide,	» 0,20	» 0,35			

Prière de bien vouloir se rendre compte des avantages offerts, en demandant les échantillons à

**Centralhof GETTINGER & C<sup>o</sup> ZURICH**

Première maison suisse d'Exportation

P.-S. — Envoi à domicile, par retour du courrier, des ÉCHANTILLONS de TISSUS en toutes qualités, pour dames, messieurs et garçons.

**Assujettie.** Une dame désire placer une jeune fille comme assujettie polisseuse de boîtes or. 1437-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Un ouvrier,** connaissant le posage et quantités, remonte de chronographes et quantités, cherche une place pour de suite ou de l'ouvrage à domicile. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1454-3

**Polisseuse.** Une habile polisseuse de métal demande une place, ou, à défaut, pour les boîtes. — S'adresser, par écrit, sous initiales P. G., au bureau de l'IMPARTIAL. 1459-3

**Une jeune fille** de la Suisse allemande de cherche de suite une place pour aider au ménage ou comme bonne d'enfants; elle exigerait un petit gage, mais un bon traitement S'adresser chez Mme Jossi, rue de la Promenade 3. 1461-3

**Assujettie tailleur.** Une jeune fille ayant fini son apprentissage cherche une place pour se perfectionner, ou elle serait entièrement chez ses patrons. — S'adresser chez M. Pauli, rue de la Serre 59. 1449-3

**Polisseuse.** Une ouvrière polisseuse de boîtes or, sachant faire le léger, cherche une place de suite. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1421-3

**Un jeune homme** parfaitement au courant de la tenue des livres, désire trouver, au plus tôt, une place dans un bureau de la localité. Bonnes références. 1426-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** Une servante de confiance, sachant coudre et raccommoder, ainsi que tous les travaux du ménage, cherche de suite une place. 1427-3 S'adresser, de 9 heures du matin à midi, rue de l'Envers 24, au rez-de-chaussée.

**Emailleur.** Un bon ouvrier émailleur, connaissant sa partie à fond, cherche une place stable dans un bon atelier. — S'adresser rue Daniel Jean-Richard 43, au 1<sup>er</sup> étage. 1435-3

**4 cuisinières** possédant de bons certificats, ainsi que plusieurs jeunes filles pour aider à tous les travaux du ménage, cherchent à se placer de suite. — S'adr. à Mme Anna Schenk, rue de la Côte 219, Lacle. 1369-2

**Une jeune personne** pouvant disposer tous les jours de 8 heures du matin à 11 heures et de 1 heure à 6 heures du soir, se recommande pour aider dans un ménage ou pension. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 4, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 1370-2

**Un jeune homme** de 22 ans, connaissant l'allemand et le français, ainsi que tous les travaux d'un bureau, cherche un emploi pour de suite. Préférences modestes. Adresser les offres, sous initiale D. B 1374, au bureau de l'IMPARTIAL. 1374-2

**Journalière.** Une jeune dame propre et active se recommande pour des journées et faire des ménages. — S'adresser rue de la Serre 87, au deuxième étage. 1317-2

**Jeune fille.** Une jeune fille de la Suisse allemande, connaissant les deux langues et de toute moralité, cherche une place dans un magasin d'épicerie de la localité. — S'adresser rue du Premier Mars 8, au 1<sup>er</sup> étage. 1318-2

**Polisseuse.** Une bonne polisseuse de cuvettes argent et métal se recommande à messieurs les graveurs pour du travail à la maison; étant expérimenté dans la partie, elle peut fournir un travail soigné. — S'adresser rue de l'Industrie 13, au rez-de-chaussée. 1334-2

**Visiteur.** On demande un bon visiteur bien au courant de la terminaison des montres chronographiques, simples et compteurs, éventuellement ratrapants. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1455-3

**Fille.** On demande, pour la fin du mois, une bonne cuisinière qui soit également au courant des travaux d'un ménage soigné et munie de bons certificats. — S'adresser rue Neuve 18, au premier étage. 1456-3

**Jeune fille.** Dans une famille de la Suisse allemande on demande, pour le mois de Mai, une jeune fille de toute moralité pour aider au ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue. — S'adresser chez Madame Bandelier, rue du Stand 12. 1457-3

**Remonteur.** Un remonteur-acheteur, travailleur et sérieux, pourrait entrer de suite dans un comptoir de la localité. — S'adresser sous pli F H 3, au bureau de l'IMPARTIAL. 1460-3

**Apprenti.** On demande un jeune homme de 13 à 14 ans, actif et intelligent, comme apprenti émailleur. Il serait logé et nourri chez son patron. S'adresser rue de la Demoiselle 43, au troisième étage. 1462-3

**Apprenti.** On demande un jeune homme de 14 à 15 ans, nourri et logé chez ses parents, auquel on apprendrait un métier et serait rétribué de suite. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1463-3

**Bonne d'enfants.** On demande, pour entrer au plus vite, une bonne d'enfants, capable de bien soigner les enfants, inutile de se présenter sans de bons certificats. — S'adresser rue Léopold Robert 54, au 1<sup>er</sup> étage. 1418-3

**Apprenti.** Un garçon de 14 à 15 ans, de bonne conduite, pourrait apprendre la partie de graveur. Il aurait l'occasion de fréquenter l'école allemande 1 jour par semaine et tous les soirs l'école de dessin. 1420-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Apprenti.** Un de nos employés, ayant prochainement terminé son apprentissage, nous cherchons un jeune homme de bonne famille pour le remplacer. — Droguerie Sterlin & Perrochet, rue du Premier Mars 4. 1315-2

**Commissionnaire.** On demande de commissionnaire, au courant d'un atelier de gravure. — S'adresser rue du Collège 7. 1423-3

**Repasseur.** On demande de suite un ouvrier repasseur, ou ouvrier, assidu au travail. 1422-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Fille.** On demande une honnête fille, connaissant les travaux de la campagne, pour aider au ménage. 1425-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Servante.** Une bonne servante trouverait à se placer immédiatement chez Mme Dubois, rue de la Balance 6, magasin de vaisselle. 1436-3

**Doreur.** On demande de suite un doreur, ou un doreuse. S'adresser, par écrit, à M. Kohler, doreur, à Colombier. 1368-2

**Graveur.** On demande de suite un graveur, sachant tracer champ-levé et faire le mille feuilles. 1344-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Un jeune homme** au courant de la vente, peut entrer de suite dans un magasin de nouveautés et confections. — S'adresser Case 558, à SAINT-IMIER. 1325-2

**Servante.** On demande, pour un petit ménage soigné, une bonne servante propre et active, sachant cuire et munie de bons certificats. — S'adresser au Bureau Central, rue du Puits 7. 1339-2

**Polisseuses.** On demande une ou deux polisseuses de boîtes argent. Ouvrage suivi. — S'adresser rue de la Cure 3, au rez-de-chaussée. 1286-1

**Polisseuse.** On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes argent. — S'adresser rue du Grenier 43 c. 1290-1

**Graveur.** On demande de suite un bon et habile graveur de lettres sur argent connaissant bien le décor de la cuvette. Inutile de se présenter sans preuves de capacité. Bon gage. Paiement à l'heure. 1319-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Commis** connaissant bien les écritures dans les deux langues et les travaux d'un magasin, pourrait entrer immédiatement. Bonnes références exigées. S'adresser, sous chiffres H. 11, Poste restante succursale. 1299-1

**Un jeune homme** ayant terminé ses études primaires, pourrait entrer comme apprenti dans un bureau d'architecte de la localité. Rétribution immédiate suivant capacités. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL qui renseignera. 953-1

**Logement.** A louer pour le 23 avril 1892, à des personnes d'ordre et solvables, un logement d'une grande chambre à deux fenêtres, avec lit caché à la cuisine, exposé au soleil levant. — S'adresser rue du Doubs 29, au 2<sup>e</sup> étage. 1450-3

**Logement.** A louer de suite, à des personnes d'ordre et pour cause de décès, un joli logement de trois pièces bien exposé au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 104, au 1<sup>er</sup> étage. 1451-3

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue du Nord 29, au 2<sup>e</sup> étage. 1452-8

**Chambres.** A louer deux chambres meublées, dont une exposée au soleil, avec part à la cuisine si on le désire. — S'adresser rue de la Paix 79, au 1<sup>er</sup> étage. 1453-3

**Chambre.** A louer, à un ou deux messieurs travaillant dehors, une chambre meublée et exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 16, au 2<sup>e</sup> étage, à droite. 1454-3

**Chambre.** A louer de suite, à des personnes d'ordre, une chambre meublée. — S'adresser rue de la Chapelle 19 A, au 1<sup>er</sup> étage. 1472-3

**Chambre.** A louer près de l'Hôtel des Postes, à un ou deux messieurs, une chambre meublée. 1473-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer jusqu'au 3 avril, pour 45 fr. par mois, une belle chambre meublée et indépendante, exposée au soleil levant. 1474-3 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de la Serre 87, au 1<sup>er</sup> étage 1475-3

**Appartements.** A louer de suite, rue de l'Hôtel-de-Ville 67, un petit logement de 2 chambres et cuisine; prix, 27 fr. par mois. Pour St-Georges, deux logements de 3 chambres, cuisine et dépendances; eau installée. S'adr. à M. Emile Huguenin, rue de Gibraltar 8. 1413-3

**Magasin.** A remettre de suite un petit magasin bien situé, pouvant à défaut servir de bureau. 1414-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Logement.** On offre à louer, pour le 23 Avril 1892 ou avant, si on le désire, un joli logement bien exposé au soleil. — S'adresser chez M. Charles Urlau, rue de la Paix 21. 1424-6

**Chambre.** A louer de suite à des messieurs une chambre meublée. — S'adresser rue D. Jean-Richard 27, au 3<sup>e</sup> étage. 1415-3

**Appartements.** A louer de suite, pour personnes solvables, cas imprévus, à des appartements de deux grandes chambres, un avec corridor, alcôve et dépendances, rue du Collège 19. — S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, rue du Grenier 48. 1222-4

**Logement.** A louer pour Saint-Georges 1892, au centre et au premier étage, un appartement installé pour bureau et comptoir, trois chambres, un cabinet, corridor fermé, cuisine et dépendances. 1137-3\* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Appartements.** A louer, pour St-Georges prochains, deux appartements de 3 pièces, à la rue de Gibraltar. — S'adresser rue de la Paix 15, au deuxième étage. 1376-5

**Logement.** A louer de suite ou fir cotulé au centre des affaires et composé d'une chambre, cuisine et dépendances. 740-3\* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** Une dame offre à partager sa chambre, dans laquelle on peut y travailler, avec une dame ou une demoiselle de toute moralité. — S'adresser rue Fritz Courvoisier n° 24, au premier étage. 1372-2

**Chambre.** A louer de suite une grande chambre non meublée, avec cuisine Prix modique. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 38 A, au pignon. 1375-2

**A louer** pour St-Georges 1892, un magasin avec deux chambres, cuisine et cave, dans un beau quartier du village. — A la même adresse, à vendre deux banques et différents objets. S'adresser à Mme veuve Galland, rue du Premier Mars 11. 1373-2

**Appartement.** A louer dès maintenant ou pour St-Georges 1892 le premier étage de la maison Place d'Armes 12 A, de 5 pièces et dépendances, balcon, gaz et eau, Appartement moderne. Prix avantageux. — S'adresser même maison au 2<sup>e</sup> étage. 1365-2

**Appartement.** Pour cause de départ, on offre à remettre, pour le 23 Avril 1892, un bel appartement au centre de la ville. 1380-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1892 un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé rue du Grenier 26. — S'adresser au second. 1388-2

**Chambre.** A louer de suite une grande chambre au soleil levant, meublée ou non. — A la même adresse, on offre la couche à un ou deux messieurs. S'adresser rue du Puits 23, au troisième étage, à gauche. 1379-2

**Appartement.** A louer de suite ou pour St-Georges prochains, un bel appartement moderne de trois pièces, avec cuisine et dépendances. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1371-2

**Chambres.** On offre à louer plusieurs chambres meublées et indépendantes, plus une cuisine avec potager. Prix modérés pour des personnes tout à fait convenables. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 40. 1219-4\*

**Appartement.** A louer de suite ou p' St-Georges, un appartement de 2 pièces cuisine et dépendances. — S'adresser aux petites Crosettes 42. 1348-2

**On offre** de suite la couche à des messieurs. — S'adresser rue de l'Industrie 28, au rez-de-chaussée. 1343-2

**Chambres.** A louer deux chambres indépendantes et exposées au soleil, situées sur la place du Marché. 1342-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer de suite à deux messieurs, une chambre indépendante; on donnerait la pension si on le désire. — S'adresser rue du Parc 37. 1347-2

**Chambre.** A louer de suite et à bas prix une jolie chambre non meublée, à deux fenêtres et située près de la Gare. — S'adresser rue de la Serre 77, au rez-de-chaussée. 1016-6\*

**Appartements.** A louer pour St-Georges, au centre de la ville et dans une maison d'ordre, de jolis appartements de 3 et 6 pièces, avec belles dépendances. 104-14\* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambres.** A louer de suite deux belles chambres non meublées, contiguës et indépendantes, situées au centre du village. 101-16\* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Appartement.** Pour Saint-Georges 1892, grand appartement, comptoir et bureau, sont à remettre au deuxième étage, rue Léopold Robert n° 42-44. — S'adresser à M. Paul Vuille-Perret. 14030-27

**Appartement.** A louer pour cas imprévus, dans une maison d'ordre située près de la place Neuve, un beau et petit appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances, à des personnes solvables. — S'adresser, sous initiales L. M. 1300, au bureau de l'IMPARTIAL. 1300-1

**Appartement.** A louer pour le 23 avril prochain un appartement de 3 pièces et dépendances, situé au 1<sup>er</sup> étage, rue de la Demoiselle 16. — S'adresser au rez-de-chaussée, rue de la Paix 31. 1297-1

**On offre** de suite la couche à un garçon tranquille. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au 1<sup>er</sup> étage. 1291-1

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée et indépendante, située place du Marché, à un monsieur travaillant dehors. 1392-4 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer une chambre meublée à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser chez M. von Gunten, rue de la Demoiselle 58. 1293-1

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue du Progrès 83, au 1<sup>er</sup> étage. 1294-1

**Appartement.** A remettre pour Saint-Georges prochains, un bel appartement situé au centre du village. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1203-1

**Chambre.** A louer au centre de la ville une belle et grande chambre à deux fenêtres, meublée ou non, exposée au soleil et entièrement indépendante. 1212-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**2 chambres** meublées, bien exposées au soleil, sont à louer. S'adresser rue Léopold Robert 64, au 4<sup>e</sup> étage. 1035-1

**Chambre.** A louer de suite ou plus tard une belle chambre meublée et indépendante, exposée au soleil levant et située en face du Collège industriel. — S'adresser rue de la Demoiselle 43, au 1<sup>er</sup> étage. 1295-1

**Chambre.** A louer de suite à un monsieur une chambre meublée, située rue Léopold Robert 51. — S'adresser au 2<sup>e</sup> étage. 1296-1

**Chambre.** A louer de suite, à un monsieur tranquille et de toute moralité, une chambre indépendante, à 2 fenêtres et exposée au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 76, au rez-de-chaussée. 1306-1

**Un ménage** de deux personnes demande à louer, pour Saint-Georges ou plus tard, dans une maison d'ordre, un appartement de deux chambres. — S'adresser rue de la Paix 17, au 3<sup>e</sup> étage. 1407-3

**On demande** dans une famille honnête de la localité, pension et chambre pour un jeune homme de 19 ans. Paiement assuré. — S'adresser au bureau de M. G. Leuba, avocat, Place du Marché 10. 1397-8

**Un petit ménage** demande à louer p' St-Georges 1892, un logement de 2 ou 3 pièces, si possible avec corridor et bien exposé au soleil. 1383-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** Une demoiselle de toute moralité demande à louer une chambre meublée, exposée au soleil et située près de la rue du Premier Mars. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1336-2

**Un petit ménage** tranquille et solvable demande à louer pour le 23 avril un petit logement d'une ou deux chambres, avec cuisine et dépendances. Eau. — S'adresser rue du Collège 7, au 1<sup>er</sup> étage. 1027-4

**On demande à louer** dans l'un des quartiers de la localité, pour le 23 avril prochain, un LOGEMENT de 5 à 6 pièces. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1208-1

**On demande à acheter** d'occasion une bonne zither. — A la même adresse à vendre un établi et une balance Grabhorn. — S'adresser chez M. Ami Mairet, Boulevard de la Citadelle 1, route de Bel-Air. 1470-3

**On demande à acheter** des litres vides propres. — S'adresser au magasin de fournitures d'horlogerie Sandoz fils. 1403-3

**On demande à acheter** d'occasion 1 violon entier petit format. 1434-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à acheter** une selle usagée, avec la bride, mais en bon état. — Déposer les offres au bureau de l'IMPARTIAL. 1335-2

**On demande à acheter** d'occasion une bonne layette d'horloger, ainsi que toutes espèces de fournitures d'horlogerie et d'outils pour le rhubillage. — S'adresser rue de l'Envers 28, au 3<sup>e</sup> étage. 1308-1

**A vendre** faute d'emploi quatre douzaines de boîtes acier oxydées 13 lig. ou à échanger contre montres ou mouvements égrenés 19 lig. lépiques. 1469-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** pour cause de départ, un canapé, un lit en fer à une personne, une bonne machine à coudre, une table ronde, deux jeux de grands rideaux étoffe couleur avec baldaquin, un potager n° 42, le tout en bon état. 1468-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** pour cause de départ, à des prix très avantageux, un bois de lit sapin avec paillassé à ressorts et matelas, une table carrée, tous les outils de serrurier et de pierriste, burin-fixe, roues, tours, établis, etc. — S'adresser à M. Jean Ryser, rue Fritz Courvoisier 29A. 1467-3

**A vendre** deux beaux pupitres et une belle lanterne. 1406-6 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** faute de place et pour 20 fr. un petit fourneau en fer, garni et en bon état. — S'adresser rue de la Promenade 4, au 1<sup>er</sup> étage. 1405-3

**A vendre** pour le mois de mars ou avril un bon potager n° 12 usagé, avec les accessoires. — S'adresser à Mme Emile Huguenin, rue du Parc 31, au 2<sup>e</sup> étage. 1438-3

**A vendre** faute d'emploi une machine à régler Grosjean Redard et une machine à coudre à la main, le tout très peu usagé. 1410-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** un très bon lit, presque neuf, plus deux commodes. 1381-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** différentes cages d'oiseaux, usagées et en bon état. S'adresser rue des Terreaux 18, au pignon. 1382-2

**Pour serrisseurs!** A vendre en bon état, un ou deux burins-fixe pour sertir moyennes et chatons. 1385-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** pour 25 fr. un violon avec méthode. 1345-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** des roues en fer et en bois, ainsi que des renvois, le tout en bon état. — S'adresser chez M. J. Magnin, rue de la Paix 21. 1386-2

**A vendre** un beau divan-lit n'ayant jamais été usagé. — S'adresser rue de la Promenade 12, au rez de chaussée, à gauche. 1397-2

**A vendre** pour cause de départ et à bas prix un grand album de chiffres et monogrammes fougeatoire. Cet ouvrage est neuf. — S'adresser rue de la Chapelle 3, au 3<sup>e</sup> étage. 144-2

**A vendre** deux rouleaux de tapis de chiffons neufs (largeur 96 cm. à 1 fr. le mètre. — La même personne informe les dames de la localité qu'elles des chiffons pour faire des tapis qu'elle les fait au prix de 70 c. le mètre si les chiffons sont tout préparés, et au prix de 90 c. si les chiffons sont bruts. — S'adresser, pour tous renseignements, rue de la Ronde 15, au rez de chaussée. 1341-2

**A vendre** à bon compte un buffet. — S'adresser à M. U. Mommshofer, rue de la Demoiselle 53. 1000-2

**A vendre** un bois de lit sapin verni avec matelas à ressorts, en très bon état, et une machine à coudre avec pied. Prix très modérés. — S'adresser rue Léopold Robert 66, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 1301-1

**A vendre** un traineau neuf. — S'adresser rue du Collège 21, au magasin. 1302-1

**A vendre** un petit lit en fer pour enfant pouvant y coucher jusqu'à l'âge de 12 ans, plus un burin-fixe en très bon état. 1307-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Perdu** dans les rues du village, une petite montre or 14 karats, avec courte chaîne. — La rapporter, contre récompense, à la Corbeille de fleurs, rue du Marché 2. 1471-3

**Perdu.** En secouant un tapis, rue du Collège 19, il a été perdu une boucle d'oreille en or. — La personne qui l'aurait trouvée est priée de la rapporter, contre récompense, au premier étage, à gauche. 1412-3

**Perdu** depuis la rue du Doubs à la rue Fritz Courvoisier une montre argent 30 lig. — La rapporter, contre récompense, rue Fritz Courvoisier 60, au rez de chaussée. 1409-3

**Perdu** Mercredi matin, depuis le n° 44 de la rue du Parc à la gare, ou dans le train jusqu'aux Hauts-Geneveys, un couteau de chasse, manche corne de cerf, une lame, boucle et secret. — La rapporter, contre récompense, rue du Versoix 1. 1338-2

Qui mon Père, cela est ainsi parce que tu l'as trouvé bon. Matt. Ch. YI. 26.  
Ne crains point car je t'ai racheté. Je t'ai appelé par ton nom tu es à moi. Esau, Ch. 43. 1.

Madame veuve Ida Kaufmann, ses enfants et petits enfants, à Canton, (Ohio), Madame et Monsieur Ulysse Rüssler Jeanneret et leur enfant, Madame et Monsieur Louis Perranoud - André - Jeanneret et leurs enfants, Monsieur Paul Jeanneret, ses enfants et petits-enfants, à Sonvillier, Mademoiselle Fanny Jeanneret, Monsieur Emile Jeanneret, en Amérique, ainsi que les familles Jeanneret, Jacot Guillaumod et Perrenoud, à la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et vénérée mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et parents, Madame Eugénie JEANNERET née Jacot-Guillaumod.

que Dieu a rappelée à Lui Lundi, à l'âge de 83 ans, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 9 février 1892.

L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 11 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de l'Industrie 1. Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 1465-2

Les membres des Sociétés suivantes : Union des monteurs de boîtes, Philanthropique des monteurs de boîtes, Fraternité de Prévoyance, La Prévoyante, La Fraternelle, La Solidarité, les Repasseurs et Remonteurs, sont priés d'assister jeudi 11 courant, à 4 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Eugénie Jeanneret, née Jacot-Guillaumod, belle-mère de M. Ulysse Rüssler et Louis Perranoud-André, leurs collègues. 1466-2

Quoiqu'il en soit mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de Lui. Ps. LXI. v. 2.

Madame Muller-Jaquet, Monsieur Henri Muller, aux Hauts-Geneveys, Monsieur Louis Muller et famille, Monsieur Charles Muller et famille, à Bienne, Monsieur Jean Muller, en Australie, Mademoiselle Lina Muller, à Bienne, Monsieur Alexis Jaquet et famille, à St-Imier, Monsieur Alfred Jaquet et famille, à la Chaux-de-Fonds, et les familles Muller, Jaquet, Hurni-Vaucher, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent, Monsieur Jean-Rodolphe Muller-Jaquet décédé à l'âge de 52 ans, après une courte mais pénible maladie.

Les Hauts-Geneveys, le 7 Février 1892. L'enterrement, auquel on est prié d'assister, aura lieu mercredi 10 courant, à 1 h. de l'après-midi.

Domicile mortuaire, Hauts Geneveys. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 143-1

CONTRE LA TOUX. Ne prenez que les PASTILLES à la Mousse d'Islande. Confiserie DELADCEY, Balance 2.

Brasserie HAUERT 12, rue de la Serre 12. 1322-4\* Ce soir et jours suivants dès 8 h. du soir,

Grands Concerts

NOUVELLE TROUPE MARTEL

Donnés par la M<sup>lle</sup> Louise Baret, romancière

Continuation des représentations de Mme Blanche Martel, tyrolienne travestie, et de M. Adalbert, comique en tous genres. M. CLEMENT, comique grime et d'opérette. Mlle MICHELETTE, comique en tous genres et d'opérette. Mme Wolfardt, pianiste.

ENTRÉE LIBRE

Tous les jours sans exception, la soirée sera terminée par une opérette.

Consommations aux prix ordinaires.

Société fédérale de Gymnastique L'ABEILLE

Samedi 27 Février 1892 dès 8 heures.

SOIRÉE ANNUELLE

à Bel-Air.

La liste de souscription est déposée au local. 1260-2

BOUCHERIE SOCIALE de la Chaux-de-Fonds.

Les clients de la Boucherie sociale sont prévenus que la Répartition des bénéfices aux clients sera payée, au local, rue de la Ronde, du 9 au 26 février 1892, chaque jour ouvrable, exceptés les samedis, de 2 à 4 heures de l'après-midi, sur présentation du carnet.

Les répartitions non-reclamées dans le délai ci-dessus seront acquises de droit à la Société et versées au fonds de réserve. Le paiement des intérêts aux actionnaires s'effectuera, simultanément et au même lieu, contre remise du coupon n° 11, pour 2 fr. 50 le coupon. La Chaux-de-Fonds, le 29 Janv. 1892. 1097-2 Le Comité.

UN JOLI LOGEMENT

de 4 chambres, entre la Poste et la Gare, est à remettre pour le 23 avril 1892. 1197-3

Bureau F. Rüegger.

HORLOGERIE. Un repasseur et un remonteur travaillant dans le bon courant (pièces à clefs ou remonteurs) demandent du travail à domicile. Engagements sérieux et ouvrage garanti. 1287-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bureau PAUX & MATILE 6, rue du Grenier 6.

Ronde 16. A louer de suite un local bien fermé et bien éclairé, à usage d'entrepôt ou d'atelier. 1:58-5

Cave

A louer pour Saint-Georges 1892 une belle cave cimentée et pourvue d'eau, située rue du Parc 2. — Prière de s'adresser au bureau J. Calame-Robert, rue du Parc 4. 972-2

COMESTIBLES

Albert Steiger 4, Rue de la Balance 4.

Excellent Beurre à fondre, à 1 fr. la livre. Miel coulé, absolument pur, au détail à 1 fr. 20 la livre. 1057-2

MORUE DESSALÉE

Palées d'Auvernier à très bas prix. Canards sauvages.

AVIS. Réparations et polissage de meubles à domicile ou chez lui. Prix modérés. Louis RAIDT, menuisier-ébéniste, rue du Progrès 7. 8787-9

Dépôt de

Remèdes homéopathiques 9, RUE DU PUIS 9.

Se recommande, Mme M. Schær. 566-5

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE

Réunion publique mensuelle mercredi 10 février, à 8 1/2 h. du soir, à l'Oratoire. 1208 4

CASINO-THÉÂTRE

Direction LACLAINDIÈRE (V<sup>e</sup> année).

Dernier mois de la saison théâtrale. Jeudi 11 Février 1892 Bureaux à 8 h. Rideau à 8 1/2 h. très précises.

L'ONCLE CÉLESTIN

Opérette nouvelle en 3 actes, de MM. Ordonneau et Keroul. Musique d'Ed. Audran.

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes. 1435-3

AVIS. — Un vestiaire se trouve au premier étage, chez Mme Evard-Sagne. L'entrée par la rue du Casino se fera comme le dimanche quart d'heure avant l'ouverture des bureaux.

TOUS LES DIMANCHES sans exception, à 2 1/2 heures,

Matinée

L'annonce de la veille donnera la composition du spectacle.

AVIS

Pour répondre à de nombreuses demandes, l'Administration a décidé de faire numérotter les parterres, qui à partir du jeudi 28 janvier coûteront 1 fr. 50. Le public y trouvera cet avantage de pouvoir retenir sa place en location comme pour les balcons, premières et fauteuils. Les secondes restent aux prix de 1 fr. 25 c.

OCCASION

A vendre une machine à tailler, nouveau système, très pratique et juste, avec 50 compteurs. — S'adresser, pour tous renseignements, à M. H. Louis Simon, tailleur de costumes, rue du Manège 18. 1436 5

Un bon visiteur-acheveur

est demandé pour fabrication soignée. Place stable. Entrée de suite ou plus tard. — Adresser les offres, sous chiffres H. 550 J., à MM. Haasenstein et Vogler, à Saint-Imier. 1434-3



Vente d'une maison

Madame MATHILDE PERRET-GABELL exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le lundi 29 février 1892, à 7 1/2 heures du soir, à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Colombier, la propriété qu'elle possède et désignée comme suit au cadastre de Colombier :

Art. 1402. A Prélaz, bâtiment, dépendances et jardin de 302 m<sup>2</sup>. Limites : Nord se termine en pointe, Est 1406, Sud 1405 et 1406, Ouest 1424 et le chemin de Prélaz.

SUBDIVISIONS : Plan folio 9. N° 401. A Prélaz, logement 55 mètres. Plan folio 9. N° 402. A Prélaz, place 19 m. Plan folio 9. N° 103. A Prélaz, jardin 728 mètres. Cet immeuble, de construction récente, comprend logement de 5 chambres, atelier, chambre haute, galetas, cave, cuisine et dépendances. Pour renseignements, s'adresser au citoyen Edouard Redard, agent d'affaires, à Colombier. 1433 3

Brasserie HAUERT

12, RUE DE LA SERRE 12. 10133-21\*

TOUS LES MERCREDIS dès les 7 1/2 heures du soir

Tripes - Tripes à la Mode de Caen.

Se recommande, Eug. Hauert.

Billard. A vendre faute de place un billard avec accessoires, très peu usagé. 1134-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer pour Saint-Georges 1892, un beau magasin avec devantures,

situé dans le quartier de l'Abaille, à proximité de la rue Léopold Robert. 197-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

BEAU BOIS

sec à 1 fr. le sac (mélange foyard et sapin). Tourbe à 4 cent. le morceau. Bréquettes. — Chez A. TERRAZ, rue de l'Hôtel-de-Ville 19 A et Place d'Armes n° 10 A. 1329-2

Fabrication de PITONS ROUNDS pour spiralages Breguet

P. NICOLET-JULLERAT

19, rue de la Promenade, la Chaux-de-Fonds

En vente chez M. L. RENAUD, rue de la Serre 22, et dans les magasins de fournitures d'horlogerie. 1438-6

AVIS

J'ai l'avantage de porter à la connaissance de ma nombreuse clientèle et des personnes que cela pourrait intéresser que j'ai confié la représentation de ma maison à M. F. FAUQUEZ, ex-Marchand-Tailleur, à Chaux-de-Fonds, actuellement RUE DE LA SERRE 49. La coupe élégante et la prompte exécution ont fait de ma maison la chemiserie des plus préférées de la Suisse.

Sur toute demande, M. Fauquez se rendra auprès de MM. les clients pour la prise des mesures et l'essayage.

H. BURNET, chemisier, Grand Quai 10, GENÈVE

Dépôt spécial des Flanelles irrétrécissables, Chemises de luxe et de céramonte, Bonneterie, Cravates, Foulards haute nouveauté. 406-15

Bureau PAUX & MATILE

6, rue du Grenier 6.

Rue des Terreaux 6. A louer pour le 23 avril 1892 un petit appartement de deux chambres, cuisine avec eau. Dépendances. 1861-4

Spécialité d'Articles de deuil CHAPOTES & CHAPEAUX Modèles de Paris. OREILLERS, GANTS BRASSARDS Articles pour Bébés GRAND CHOIX Bonneterie. 1210-94 Corsets. Laines et Cotons. Mercerie. GANTS de peau, à 4 bout., 2 fr. 50 GANTS de soie, à 6 bout., 1 fr. 50 GANTS jersey, à 70 centimes au BAZAR NEUCHATELOIS MODES & NOUVEAUTÉS

LEÇONS de piano, d'allemand et d'anglais.

— S'adresser rue Léopold Robert 7, au 3<sup>e</sup> étage. 967-2

A louer

pour Saint-Georges 1892 deux appartements de 4 à 5 pièces. Prix, 900 à 950 francs par an. — S'adresser chez M. Fritz Robert, rue du Parc 47. 741 4

D. Uccellotti, pédicure (Cors, Ongles rentrés, etc.) est descendu Hôtel de l'Aigle, chambre n° 7. — Célèbre par ses nombreuses guérisons. 1196 4 M. Uccellotti ne restera que quelques jours. Reçoit de 9 h. à 4 h. et se rend à domicile sur demande.

Aux parents ! Une bonne famille à Porrentruy prendrait encore un jeune garçon qui suivrait les cours de l'École cantonale dès le printemps. — S'adresser, pour renseignements, à M. Pettavel, pasteur. 1247-11

A VENDRE Véritables Canaris du Harz Eclosion de 1891. 776 Obtenu des Médailles et Diplômes pour excellents chanteurs. S'adr. à M. Frédéric Luthy, maître sellier, à Fontaines (Val-de-Ruz).

A louer

aux Geneveys-sur-Coffrane, près de la gare, deux appartements boisés, exposés au soleil, remis à neuf, de chacun 5 pièces avec grandes dépendances et buanderie. — S'adresser à M. Jesu Naturel, aux Geneveys-sur-Coffrane. N-863 C 777 8

Grosse Volksversammlung

des deutschen Temperenzvereins von Chaux-de-Fonds, Montag und Dienstag den 8. und 9. Februar, Abends 8 1/2 Uhr, in der deutschen Kirche, presidiert von Hrn. Pfr. Boyet aus Bern und Hrn. Nabholz von Basel. Jedermann ist hiezu freudlichst eingeladen. 1241 4 Das Komite.

Conférences religieuses

Ce soir commencera, dans le local des Adventistes, rue du Temple Allemand n° 37, une série de conférences sur l'Épître aux Romains. Les conférences auront lieu chaque soir, à 8 1/2 heures précises. Un cours d'hygiène se fait aussi chaque jour au même local, à 3 1/2 heures après midi. Le public est cordialement invité. 1293-3

Entrée libre

5000 mètres RUBAN NOIR faille et taffetas tout soie, seront vendus aux prix suivants : largeur 6 cm, à 30 et 40 c. le mètre ; largeur 8 cm, à 40 et 50 c. le mètre, c'est une OCCASION UNIQUE Choix considérable en BIJOUTERIE DEUIL Broches, Bracelets, Boucles d'oreilles. AU 4077-85 Grand Bazar du Panier Fleuri

Ebauches. A vendre des ébauches de 12 à 24 lignes, à 5 fr la grosse. A la même adresse, deux bons et habiles limeurs trouvaient un travail assuré. — S'adresser chez MM. Caldelari et Juillerat, rue du Grenier 4. 1398 3

Représentant

Une maison de vins très importante de la localité demande un représentant actif et de toute moralité pour le placement de ses produits sur la place et les environs. — Adresser les offres, sous chiffres A. Z. 19, Poste restante succursale, la Chaux-de-Fonds. 1441-1\*

OXIDAGE de BOITES ACIER chez Mme HENZI, rue de la Demoiselle 13. 1442 3

Attention!

Le foussigné prendrait en pension quelques jeunes filles qui voudraient apprendre la langue allemande. Bors sois assurés; occasion de fréquenter les bonnes écoles de la ville. — S'adresser à Mme veuve Bland-Kappeler, Försenplatz, Soleure. s 394 v 1133 2

Au magasin Demoiselle 86 nouvel arrivage de Saucisses, Lard, Choucroute de Strasbourg, de premier choix. Prix modique. 1401-3 Se recommande, L.-H. DUCOMMUN.

63, RUE DE LA PAIX 63, au premier étage, arrivé de l'étranger d'Italie des VINS ROUGES garantis purs et sans mélanges, 13 pour cent d'alcool, que l'on vend dès aujourd'hui pour emporter à 50 et 55 cent. le litre. Rabais par quantité, franco à domicile. Vermouth excellent à 85 c. le litre. LIQUEURS diverses à très bas prix. 1367-3

BOUCHERIE SOCIALE ABATAGE du 31 Janvier au 6 Février 1892 7 Bœufs. 10 Veaux. 13 Porcs. 4 Moutons. 9356-29

ÉTAT DES BESTIAUX abattus dans les Abattoirs publics du 31 Janvier au 6 Février 1892.

2 taureaux, 28 bœufs, 81 porcs, 111 veaux, 25 moutons, 1 cheval.

M. Edouard Schneider, 1 vache. M. Elisabeth Kaufmann, 1 vache. M. Hector Ernst, 1 vache. M. Fritz Grossen, 1 vache. M. Joseph Stadelmann, 1 vache. Mme Léonie Tripet, 1 génisse.

VIANDE DU DEHORS transportée aux abattoirs pour y être visitée et qui a été estampillée, du 31 Janv. au 6 Février 1892.

Mme veuve Wegmüller, 1 mouton, 1 chèvre, 29 lapins. M. Lucien Jacot, 1/2 vache. M. André Fuhrmann, 4 veaux, 1 mouton. M. Zélim Jacot, 97 lapins. Mme veuve Roth, 24 lapins. M. Abram Stauffer, 1/4 vache. M. Gottlieb Hild, 1/4 vache. M. Jean Funk, 25 lapins. La Chaux-de-Fonds, le 8 Février 1892. Dicastère de la Police locale.

Amphithéâtre du Collège primaire

Mercredi 10 Février 1892 à 8 1/2 h. précises du soir,

CINQUIÈME SÉANCE

DE M. LOUIS BRIDEL professeur de droit à l'Université de Genève.

SUJET : Une réforme sociale et juridique nécessaire :

Le droit de la femme mariée sur le produit de son travail.

Prix pour chaque séance i/e'o'e, 1 fr. 50. Moitié prix pour les membres du corps enseignant et les Sociétés de secours mutuels. 1440-2

Billets à la Librairie A. Courvoisier et le soir à la porte.

Le fabricant des MONTRES savonnettes métal pour AVEUGLES, est prié d'envoyer son adresse Case 1279, Poste la Chaux-de-Fonds. 1439-3

Grande Brasserie BARBEN

28, rue du Collège 23. 1443-10

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT Dès Jeudi 11 Février

COLOSSE ESPAGNOLE

dite LA BELLE CARMEN Son poids est de 400 livres et sa jarrettière mesure 87 centimètres.

ENTRÉE LIBRE. Venez voir! Venez voir!

Agence STELLA

Fritz Robert-Ducommun Promenade 4 — la Chaux-de-Fonds

A VENDRE

de gré à gré un DOMAINE de la contenance de 9 hectares, 49 ares, 13 centiares, qui comporte la garde de 5 à 6 vaches. Maison de ferme en bon état et maison de maîtres remise à neuf, contenant deux logements de 3 et 4 chambres, atelier au pignon et dépendances. Exposition agréable. Ce domaine est situé aux environs de la Chaux-de-Fonds, à proximité de plusieurs routes et d'une gare du chemin de fer régional Saignelégier-Chaux-de-Fonds. 1404 4 Pour renseignements, s'adresser à la dite agence par lettre, ou de 8 heures du matin à midi. 1411-2

Cours public d'horlogerie

Le Cours public d'horlogerie aura lieu le vendredi de chaque semaine à partir du 12 février, à 8 1/2 heures du soir, au Collège primaire (Salle des apprentis) 1411-2

A louer

pour Saint-Georges ou Saint-Jean à CORCELLES pres Neuchâtel un logement de 5 pièces, deux cuisines avec eau sur l'évier, jardin potager et dépendances. Exposition au soleil. Vue du lac et des Alpes. 1181-2\* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.